

Rapport d'activités 2015



Mot de la Présidente



3



Catherine BARTHELET,
Présidente de l'AudaB

Photo : AudaB

L'activité 2015 de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) confirme son rôle de proximité auprès de ses membres et de ses représentants.

L'AudaB a poursuivi la mise en œuvre des orientations pluriannuelles de travail. Articulées autour de quatre grands chapitres qui déterminent le sens de l'activité pour les années 2014-2016, l'agence d'urbanisme a développé de manière constante son ingénierie et son savoir-faire pour réaliser au mieux les actions prévues. Sa capacité à s'organiser, sa réactivité éprouvée, son adaptation aux évolutions du programme ont été une nouvelle fois la force de l'équipe pluridisciplinaire. Mieux encore, sa notoriété s'est diffusée en grand territoire, facilitant l'adhésion de nouveaux membres qui ont consolidé le programme et le fonctionnement de l'association.

L'agence d'urbanisme représente des territoires dans une aire centre franc-comtoise, des membres et des partenaires, des réseaux, une équipe. Elle a développé des compétences, s'adaptant aux « étapes urbaines et territoriales » qui ont fait mouvement dans le cadre des réformes importantes initiées en 2015, s'adaptant aussi à sa propre vie d'agence et à ses évolutions stratégiques, tout en garantissant un service de qualité. C'est dans ce territoire en perpétuel mouvement que l'AudaB a animé ses dispositifs d'observation et ses cadres d'échanges qui permettent aux acteurs d'imaginer l'avenir et de débattre des futurs souhaitables ; soit une véritable ouverture sur la prospective partagée.

Elle s'est ainsi, comme je l'ai dit précédemment, investie au profit de nouveaux espaces autour de l'agglomération bisontine et a activement participé à l'inter-territorialité et à la planification. Elle s'est également engagée dans les réflexions des projets de territoires, à différentes échelles et parfois à de nouvelles échelles.

C'est dans ce cadre général d'activité dynamique en 2015 que l'AudaB a souvent été en première ligne ou fortement sollicitée pour participer et contribuer à la création de réponses relatives aux enjeux d'aménagement et de développement local. Efficace outil partenarial et pluridisciplinaire, elle a défendu les intérêts durables communs et a favorisé l'harmonisation des politiques publiques.

2015, c'est aussi la poursuite, notamment avec la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) dont je suis également vice-présidente, d'une inscription durable et reconnue de l'AudaB dans le paysage local et national ; preuve en est l'accueil à Besançon en septembre du séminaire de la FNAU des directeurs des agences d'urbanisme.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités 2015 et pour nous tous une excellente, motivante et agréable année 2016.

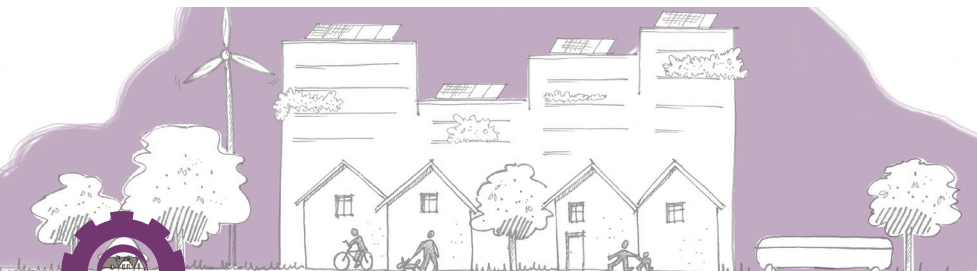
Merci à toutes, à tous.

Catherine BARTHELET,
Présidente de l'AudaB, vice-présidente de la FNAU



Les quatre grandes missions de l'agence

4



La ville durable, à l'interface des mutations urbaines, du projet d'agglomération et de la métropole en réseau



Le développement durable est au cœur des métiers et des actions de l'agence. La fabrication des villes et des territoires doit intégrer ces notions en amont des projets.

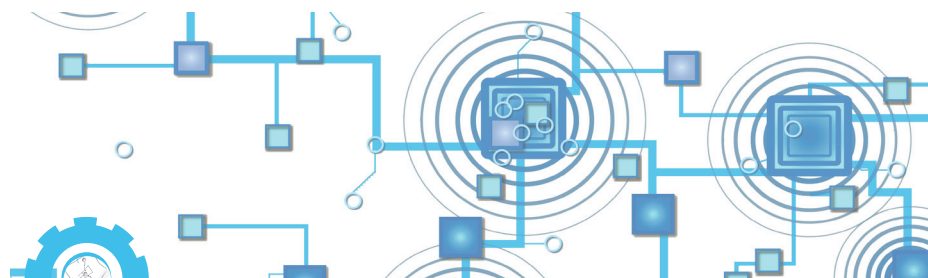
En se positionnant au cœur de l'élaboration des politiques publiques de demain, en se tenant aux côtés de ses membres, l'AudaB s'affirme au quotidien comme un relais local incontournable des bonnes pratiques de développement durable de son territoire en perpétuelle évolution.

La planification territoriale et l'urbanisme durable, du schéma de cohérence territoriale à sa mise en œuvre locale et inter-territoriale



Les évolutions législatives renforcent le rôle des SCoT et leur attribuent de nouvelles responsabilités faisant des SCoT des documents de référence incontournables.

L'AudaB facilite la traduction du SCoT de l'agglomération bisontine dans les projets communaux et prépare sa future révision. Forte de son expérience, les savoir-faire de l'agence sont reconnus par des nouveaux territoires franc-comtois qui s'appuient sur l'AudaB pour les accompagner dans la réalisation de leur SCoT.



Les grandes dynamiques territoriales, au croisement de la stratégie et du projet de développement

L'action territoriale s'organise désormais autour de nouveaux systèmes de coopérations à l'échelle départementale, régionale et métropolitaine.

L'AudaB se positionne au cœur des politiques de coopérations et de stratégies de développement de ses partenaires institutionnels. Lieu de débat, d'animation et d'expertise, l'agence accompagne les territoires afin de générer les conditions d'une bonne articulation entre les projets.

L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et de l'intelligence partagées



L'espace dans lequel nous vivons est en perpétuel mouvement, alors que les décisions politiques engagent sur le long terme et impactent les générations futures.

Dans cette société en évolution permanente, l'AudaB est un laboratoire d'idées et un carrefour de la connaissance au service de la bonne compréhension des territoires. Animatrice et pilote d'un regard croisé de l'espace de vie local, sa mission vise à construire une intelligence partagée avec ses membres.



L'assemblée générale se déplace à Fontain le 31 mai 2015

L'AudaB organise tous les ans son assemblée générale. Le vingt-six mai au soir, à l'invitation de Madame Catherine BARTHELET, Présidente de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, c'est à la salle des fêtes de la commune de Fontain que les membres de l'association se sont réunis ; une cinquantaine de représentants et d'invités ont répondu présents.

A cette occasion, les participants ont pu apprécier la mise en œuvre du projet de développement de l'agence par la présentation des dernières nouvelles adhésions. En effet, la communauté de communes de Vaïte-Aigremont (retour comme adhérente), le syndicat mixte du pôle métropolitain Centre Franche-Comté, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux du Pays Graylois, du Pays Lédonien et du Pays Horloger ont demandé à rejoindre les membres de l'agence. Les représentants de ces structures sont intervenus pour présenter leurs motivations à solliciter l'AudaB et à participer au débat partenarial d'avenir de nos territoires.

Catherine BARTHELET a présenté ensuite, pour la première fois sous sa présidence, le rapport moral de l'année écoulée. Cette séance a été également une première pour d'autres élus suite aux élections municipales et départementales de 2014 et 2015.

Tout d'abord, elle a souhaité rappeler les missions essentielles de l'agence d'urbanisme qu'elle a résumées en trois verbes :

- Imaginer : « l'AudaB est effectivement un lieu où se croisent les réflexions, les idées dans le but d'agir en interlocutrice privilégiée auprès des collectivités dans l'élaboration de leurs documents de planification et leurs approches à visée prospective. L'agence se doit d'éclairer les prises de décision. »
- Expertiser : « chaque salarié dispose d'une expertise particulière (la mobilité, l'urbanisme et le paysage, la politique de la ville, la planification...). L'agence assure ainsi aux adhérents d'avoir à disposition une compétence pluridisciplinaire pour analyser et observer les composantes du territoire afin d'envisager tout projet de développement ou d'aménagement quelle que soit l'échelle. »
- Partager : « les expériences acquises par l'agence sont partagées. Elles sont toujours accessibles à travers les publications et mises en ligne sur le site internet (www.audab.org). Des rencontres, des débats et des échanges informels sont également organisés régulièrement pour mutualiser avec les acteurs locaux les données et les connaissances. »



La Présidente rappelle que sa principale motivation, ainsi que celle de toute l'équipe, est de répondre avec exigence à toutes ces missions : l'observation, la planification et la fonction d'agitateur d'idées. Participer auprès de chacun de nos membres au dynamisme, à l'attractivité et au développement durable de nos territoires reste la priorité de l'agence. Une assemblée générale c'est aussi le moment du bilan financier et des budgets pour les années à venir. C'est un exercice obligé, mais les participants ont apprécié la bonne gestion de l'association et sa capacité à bien anticiper les difficultés possibles.

Enfin, séquence particulièrement appréciée, les chargés d'études ont présenté des exemples de l'activité de l'AudaB, sachant que c'est toute une équipe qui participe à la mise en œuvre des études et des missions confiées à l'agence d'urbanisme. Des projections sur écran ont illustré les exposés :

1. La publication « Activité, chômage et emploi en Bourgogne-Franche-Comté »

Pierre CLAP, chargé d'études principal à l'agence, est en charge des travaux d'observation et de prospective territoriale et notamment des impacts de la fusion des régions de Bourgogne et de Franche-Comté. Il a présenté la thématique de l'activité, du chômage et de l'emploi.

2. Les « transports et les mobilités » dans le cadre de notre accompagnement au pôle métropolitain Centre Franche-Comté,

François RUNGE, chargé de mission « transport et mobilités » a présenté les études réalisés en 2015.

3. Notre activité SCoT en agglomération bisontine avec le PNR du Haut-Jura et en perspective de nouveaux membres

Isabelle MAQUIN, directrice-adjointe, a présenté notre activité concernant la planification territoriale en appui du SMSCoT de l'agglomération bisontine, ainsi qu'en territoire élargi auprès du PNR du Haut-Jura.

4. L'observatoire départemental de l'habitat et l'observatoire de l'habitat du Grand Besançon

Flavie DROUARD, chargée d'études « habitat et politique de la ville » a présenté les dispositifs d'observation concernant ces thèmes.

5. Assistance aux communes et intercommunalités

Sophie GAUZENTE, chargée d'études « urbanisme réglementaire et projets communaux SCoT » a témoigné de la mission d'assistance aux communes mise en œuvre par l'AudaB.

Une agence d'urbanisme s'inscrit également dans un réseau national : la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). M. Jean ROTTNER, Président de la FNAU, réunit régulièrement le bureau afin d'évaluer les travaux en cours et les conventions à faire aboutir avec de nouveaux partenaires. Catherine BARTHELET est vice présidente de la FNAU et, à ce titre, participe au niveau national aux activités de la FNAU souvent en rapport avec les ministères ou les autres associations d'élus, pour contribuer aux réflexions nationales relatives à l'aménagement du territoire.

Enfin, une assemblée générale est également un moment de rencontre conviviale ; ainsi la séance s'est terminée par un petit buffet qui a permis à chacun d'échanger et parfois, simplement, de mieux se connaître.

Moment convivial à la fin de la séance

Photo : AudaB



Sommaire



La ville durable, à l'interface des mutations urbaines, du projet d'agglomération et de la métropole en réseau

11

● Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

- Vers une planification à l'échelle intercommunale
- Stratégie foncière

13

● Projets urbains stratégiques et structurants

- Sites ou secteurs stratégiques dans le projet de ville et d'agglomération
- L'analyse et le partage de connaissances concernant les formes urbaines de l'agglomération
- L'appui au développement et à l'aménagement de l'espace de projet de la gare Besançon Franche-Comté TGV
- L'appui à la définition de projets urbains durables des communes et des intercommunalités

18

● Programme local de l'habitat (PLH)

- Mise en œuvre du PLH 2013-2019
- L'accompagnement dans la mise en oeuvre

19

● Plan de déplacements urbains (PDU)

- Soutien au suivi et à l'animation du PDU
- L'accompagnement dans la mise en oeuvre des actions du PDU

21

● Projet culturel et patrimonial

- Aqueduc d'Arcier : la valorisation continue
- Nouvelle étape en cours pour l'AVAP de Gray
- L'agglomération H₂O ou comment l'eau modèle et planifie la ville.

● ZOOM SUR ●

Schéma d'aménagement



La planification territoriale et l'urbanisme durable, du schéma de cohérence territoriale à sa mise en œuvre locale et interterritoriale

25

● Faire vivre le SCoT

- Mise en œuvre du SCoT
- Des rencontres territoriales pour favoriser sa future révision

27

● Evolution du SCoT de l'agglomération bisontine

- La poursuite des études préalables à la révision du SCoT

28

● Projets de planification en territoire élargi

- Le SCoT du parc naturel régional du Haut-Jura (PNR HJ) : assistance à maîtrise d'ouvrage
- Les SCoT ruraux en territoire élargi

● ZOOM SUR ●

Mode d'occupation des sols (MOS)



Les grandes dynamiques territoriales, au croisement de la stratégie et du projet de développement

33 Projets stratégiques et de développement en territoire départemental et régional

- Pôle régional d'appui aux territoires (PRAT)
- Contribution régionale à l'élaboration des SCoT

34 Réflexions et dynamiques transrégionales, transfrontalières, européennes et internationales

- Analyse et prospective des dynamiques territoriales du département du Doubs
- Accompagner le rapprochement métropolitain entre le Grand Besançon et la Bourgogne et participer à l'évaluation des impacts pour l'agglomération de la fusion des régions

ZOOM SUR

*Le pôle métropolitain
Centre Franche-Comté*



L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et de l'intelligence partagées

39 Ville et Territoires observés

- L'organisation et l'animation d'un atelier partenarial prospectif nommé « Les rendez-vous de la prospective »

40 Ville et Territoires animés

- La collaboration permanente à titre d'experte
- La participation de l'AudaB aux 50 ans du secteur sauvegardé du quartier

43 Ville et Territoires explorés

- Le système d'information géographique et statistique de l'AudaB
- L'observatoire socio-urbain (OSU) de l'agglomération bisontine
- L'observatoire de la mobilité
- L'observatoire des effectifs scolaires
- L'observatoire départemental de l'habitat (ODH) et l'accompagnement au plan départemental de l'habitat (PDH)
- L'espace public bisontin : créateur de lien social

52 Proposition en réponse à l'appel d'offre pour...

54 AudaB partagée, communiquée, valorisée

ZOOM SUR

*L'organisation du séminaire de rentrée
des directeurs de la FNAU 2015 à Besançon*



La ville durable, à l'interface des mutations urbaines, du projet d'agglomération et de la métropole en réseau





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

11

Vers une planification à l'échelle intercommunale

L'année écoulée devait permettre de défricher les questionnements techniques d'une part et de comprendre les postures des élus d'autre part. Le travail s'est réparti en quatre étapes principales :

- **Rédaction d'une note juridique**

Au printemps, l'AudaB a produit une note juridique dont l'objectif était de faire le tour de la compétence « document d'urbanisme » à l'échelle intercommunale.

Cette note a souligné le fait qu'un PLUi peut avoir des formes multiples et faire office de programme local de l'habitat, de plan de déplacements urbains, se doter de plans de secteur, etc. Des scénarios de transfert de compétences ont été envisagés suscitant un certain nombre de questions précises.

- **Réalisation de portraits d'agglomérations (rencontre du 12 juin) (Saône, Chalon-sur-Saône, Vesoul, Mulhouse)**

Afin d'engager un rapprochement avec des territoires voisins qui partagent les mêmes préoccupations, une rencontre a été organisée au mois de juin en présence de :

- la communauté d'agglomération du Grand Chalon,
- Mulhouse Alsace agglomération,
- la communauté d'agglomération de Vesoul.

La matinée a permis d'échanger sur le fonctionnement et les méthodes de travail mis en œuvre dans le cadre du vaste chantier que constitue une démarche de PLUi. En préparation à cette réunion, l'agence a produit un « 4 pages » synthétique présentant chaque territoire invité.

- **Participation aux rencontres avec les élus**

Des rencontres ont été organisées par le Grand Besançon à l'automne 2015 pour présenter aux élus du bureau l'état de la réflexion en cours et recueillir leur avis et ressentis quant à la future compétence potentielle. Les retours ont été très positifs et les échanges ont permis, outre de libérer la parole, de prendre conscience de la complexité de la thématique et de l'absolue nécessité d'adapter le discours technique au plus grand nombre. Des pistes de travail pour 2016 ont, en outre, été proposées et bien acceptées par les élus rencontrés.

- **Participation à la conférence des Maires**

Mi-décembre, les élus réunis à Saône ont participé à une conférence traitant notamment du PLUi. Ce temps d'échange a permis d'annoncer les temps forts de l'année 2016 et notamment la volonté du Grand Besançon d'organiser des ateliers de travail et d'information.



Stratégie foncière

La construction d'une stratégie foncière, envisagée par le Grand Besançon, nécessite de s'appuyer sur un outil de connaissance spatialisée des enjeux principaux du territoire en matière de foncier. Ce travail est complémentaire à la démarche prospective d'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'agglomération (voir zoom sur « Une nouvelle étape vers un schéma d'aménagement pour l'agglomération de Besançon ») et de sa déclinaison opérationnelle.

L'AudaB et les services de l'agglomération ont initié en 2014 la construction d'un observatoire foncier.

En 2015, dans un premier temps, l'ensemble des objectifs et indicateurs par compétences (économie, habitat, transport, environnement, agriculture) ont été validés.

La seconde partie de l'année a été consacrée à la mise en place des premiers éléments constituant l'observatoire :

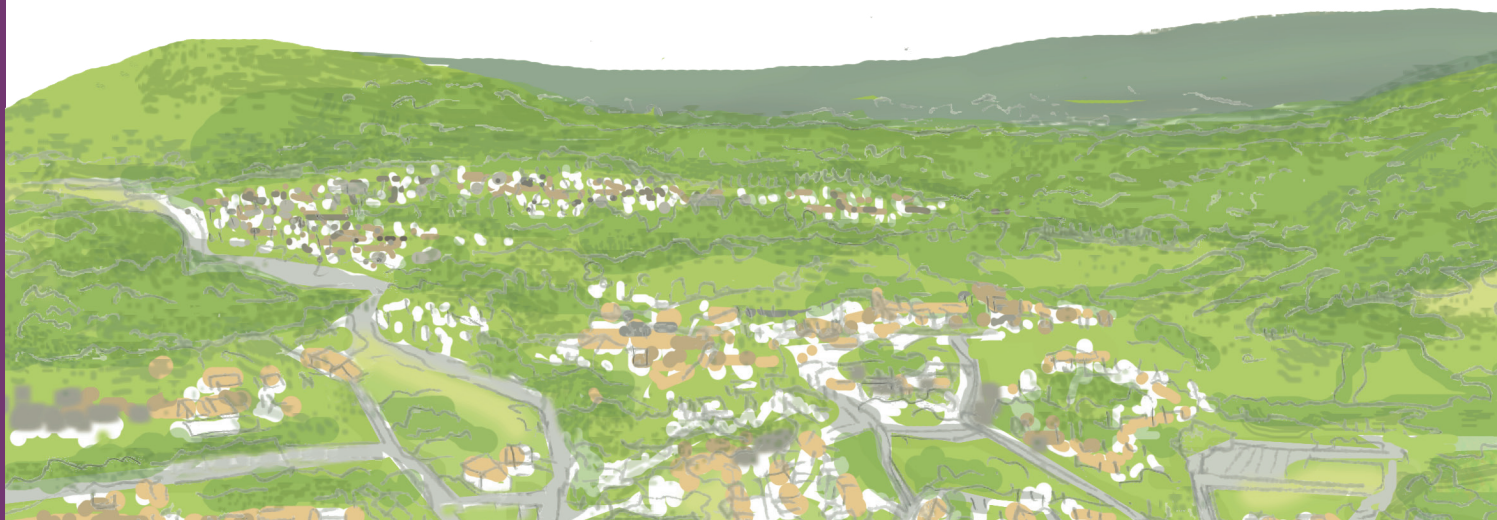
- répartition des rôles (production, intégration et gestion des données...),
- création d'un espace dédié dans le système d'information géographique (SIG) du Grand Besançon,
- construction des données.

L'AudaB est ainsi chargée de produire un peu plus de la moitié des indicateurs retenus (32/56), l'autre moitié devant être produite directement par les services du Grand Besançon.

L'agence a ainsi produit en 2015 une quinzaine d'indicateurs relatifs :

- au foncier (localisation du foncier public, du foncier libre...),
- à l'économie (mutations à vocations économiques, prix de vente...),
- au logement (densité, localisation du parc public, statuts d'occupation, vacance de logements...),
- à l'environnement (espace naturels ou d'inventaire).

Vue aérienne
de la commune de Thise
Esquisse : AudaB



PROJETS URBAINS STRATÉGIQUES ET STRUCTURANTS

Sites ou secteurs stratégiques dans le projet de ville et d'agglomération

13

En 2015, l'AudaB a renouvelé son action auprès de la ville de Besançon à travers l'accompagnement des réflexions liées au devenir des sites stratégiques dans le projet de ville et d'agglomération.

Les études engagées les années précédentes ont été poursuivies pour ce qui concerne l'évolution urbaine du 112-122 rue de Chalezeule et du site Leclerc.

112-122 rue de Chalezeule

Le travail mené avec le comité technique du projet a permis d'affiner les scénarios d'évolution urbaine de cette adresse du quartier Clairs-Soleils, qui n'a pas été renouvelée dans le cadre du programme national pour la rénovation urbaine (PNRU) 2004-2014.

La réflexion s'est insérée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale d'intervention post PNRU traduite dans le plan stratégique local (PSL) du quartier. Elle a associé le bailleur social Grand Besançon Habitat (GBH), le service habitat du Grand Besançon, la direction départementale des territoires (DDT) du Doubs et la direction départementale de la sécurité publique du Doubs (DDSP).

La présentation de ces études au comité de pilotage a permis d'asseoir l'idée d'une opération de démolition/reconstruction en deux phases, nécessitant, dans un premier temps, la mise en place d'une stratégie de relogement des locataires par GBH, de relocalisation des lieux de culte et de gestion provisoire du terrain, et dans un second temps, de conforter le maillage urbain existant, d'offrir des espaces publics de qualité et une nouvelle offre de logements.



Scénario urbain du quartier Clairs-Soleils
Croquis : AudaB

Site Leclerc

L'agence a réalisé un travail de synthèse de l'ensemble des études précédentes (2012-2014) et a présenté les résultats en comité de pilotage.

Les échanges lors de la présentation ont abouti à la validation d'orientations concernant la forme urbaine et l'insertion du site dans son contexte (notamment son rapport avec le parc des Glacis), les programmes fonctionnels à privilégier et le type de gestion souhaitée.

Le lien entre l'avenir du site et la relocalisation du jardin botanique de Besançon a été appréhendé, ainsi que le potentiel du site et l'état de dégradation important des installations existantes (notamment les serres).



L'analyse et le partage de connaissances concernant les formes urbaines de l'agglomération bisontine

Soucieuse d'impulser la qualité urbaine et le développement durable dans le territoire bisontin, l'AudaB s'est investie en 2015 dans un travail minutieux d'analyse des formes urbaines de l'agglomération bisontine.

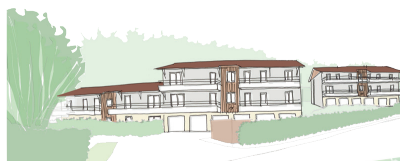
Cette étude s'est concentrée sur l'analyse du rapport entre le bâti et les espaces non-bâtis au sein d'un ensemble urbain (îlot, quartier, rue, avenue, place) et sur la manière dont ce rapport est modelé à travers des articulations et des dispositions spécifiques aux contextes géographiques, sociaux, historiques et politiques. Les notions de densité, d'intégration au site et au fonctionnement du territoire, de pleins et vides, du parcellaire et d'alignement, de maîtrise d'ouvrage, du statut d'occupation et modes de gestion, ont été abordées en rapport direct avec les composantes urbaines du territoire bisontin.

Plusieurs objectifs ont guidé la réflexion : favoriser une meilleure compréhension des formes urbaines bisontines en les replaçant dans leurs contextes spatial et temporel, valoriser les qualités des formes urbaines historiques sources d'identité, porter un regard au-delà du territoire

bisontin afin d'élargir l'horizon du champ du possible en terme d'aménagement urbain durable pour les années à venir.

Les études réalisées en 2015 ont abouti à la publication d'un « zoom sur » et à la mise à disposition de nos membres de 15 fiches d'opérations à dominante d'habitat. Les opérations choisies pour la constitution des fiches ont été sélectionnées parmi une centaine d'opérations présélectionnées couvrant l'ensemble de l'agglomération, correspondant aux différentes périodes, présentant divers types de logements (habitat individuel, collectif, mixte) et des densités allant de 10 à 230 logements par hectare.

Les exemples analysés montrent qu'une opération d'aménagement est difficilement exemplaire dans sa globalité, et que la qualité urbaine se trouve dans la prise en compte d'un certain nombre de considérations fondamentales dans la conception et la mise en œuvre. A travers les opérations analysées, l'agence montre que les formes urbaines apportent aussi une identité spécifique au territoire bisontin, de la ville centre dense, reconnue pour la qualité et la singularité de son patrimoine urbain, à l'urbanisation d'après-guerre



Fontain
Social - petits collectifs

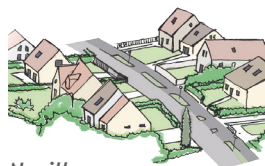


Besançon
Privé et social - Habitat collectif et tertiaire



Miserey-Salines
Privé - Petits collectifs

Les Auxons
Social - Maisons individuelles groupées, petits collectifs et logements intermédiaires



Novillars
Privé - Lotissement de maisons individuelles



Franois
Social - Petit collectif et maisons individuelles groupées



avec sa diversité de formes souvent décousues entre elles. Certaines opérations contemporaines montrent un véritable risque de banalisation architecturale, souvent lié à l'utilisation de formes simples permettant de meilleures performances énergétiques et des économies d'investissement.

Cette problématique représente un challenge pour les concepteurs mais aussi pour les maîtres d'ouvrage, qui ont la responsabilité de continuer à construire l'identité du territoire de demain avec les moyens financiers contraints.

A travers les opérations d'aménagement contemporaines, émerge une nouvelle identité interurbaine à l'échelle du Grand Est de la France. La récurrence des formes architecturales, matériaux et couleurs à cette échelle peut s'expliquer par un contexte climatique et géographique commun et propre à ce territoire.

Par ailleurs, dans un contexte de préservation des espaces et des ressources, ainsi que de fortes mutations sociales et économiques, le défi actuel et pour les années à venir consiste à mettre en place des formes urbaines durables, mais aussi susceptibles d'évoluer et de s'adapter dans le temps.



Besançon
Privé - Lotissement de maisons individuelles groupées



Thise
Social - Petits collectifs et logements intermédiaires



Chemaudin
Social - Maisons individuelles groupées



Roche-lez-Beaupré
Privé - Lotissement de maisons individuelles groupées



Vorges-les-Pins
Social - Ferme réhabilitée en logements collectifs



Besançon
Ville historique



Morre
Privé - Lotissement de maisons individuelles groupées



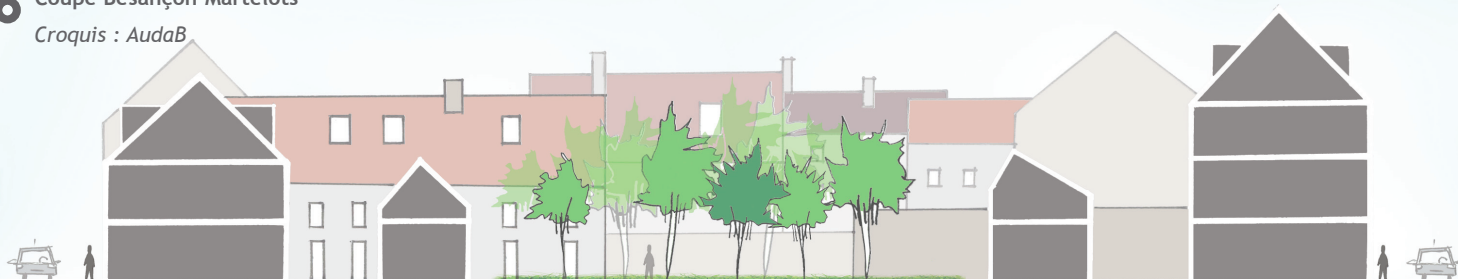
Besançon
Social - Grand ensemble



Besançon
Privé et social - Habitat collectif, commerces, services et équipements

Coupe Besançon-Martelots

Croquis : AudaB





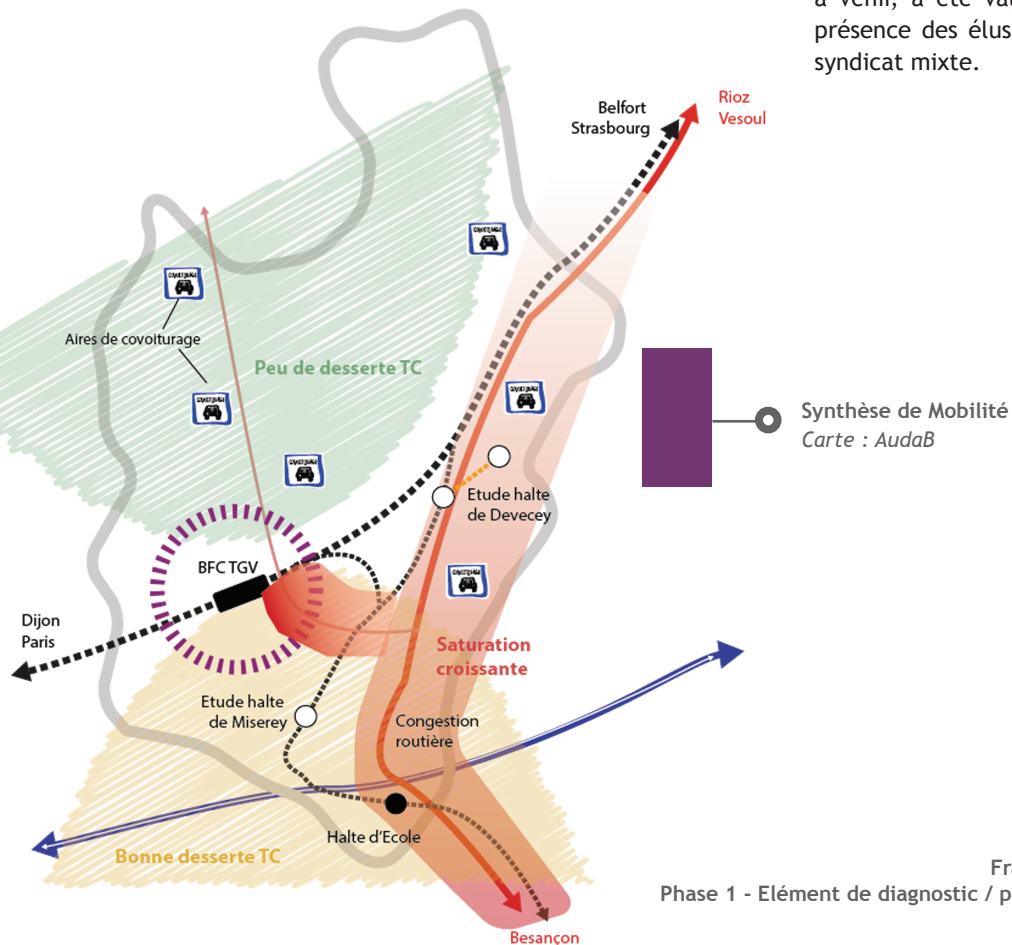
L'appui au développement et à l'aménagement de l'espace de projet de la gare Besançon Franche-Comté TGV

L'année 2015 a été marquée par la formalisation du partenariat entre le syndicat mixte et l'agence.

Un important travail d'étude portant sur l'élaboration du projet de territoire a été mené par l'AudaB. Ce travail s'est centré, dans un premier temps, sur un diagnostic actualisé, multithématiques, permettant d'identifier les points clés et les enjeux du territoire.

Quatre commissions (mobilité, urbanisme, valorisation du territoire et économie), rassemblant tous les partenaires du projet (élus communaux, communautés de communes et d'agglomération, départements, Région, chambre de commerce et d'industrie...) ont par la suite été organisées et animées sur la base de ces enjeux afin de faire émerger des pistes d'actions et des propositions.

Le projet de territoire, feuille de route pour les années à venir, a été validé au tout début de l'été 2015 en présence des élus du territoire et de la présidence du syndicat mixte.



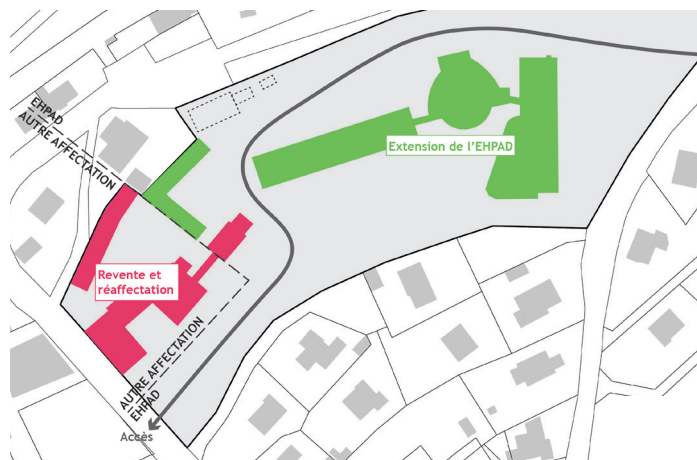
L'appui à la définition de projets urbains durables des communes et des intercommunalités



En 2015 l'AudaB a consacré une attention et un temps de travail importants aux projets d'aménagement en cours de définition au sein des communes membres de l'agence. Ses équipes techniques ont répondu aux diverses sollicitations allant du conseil à la réalisation d'études préalables, concernant la réaffectation de bâtisses en mutation, la valorisation d'espaces publics ou la création et l'insertion urbaine de nouveaux lotissements.

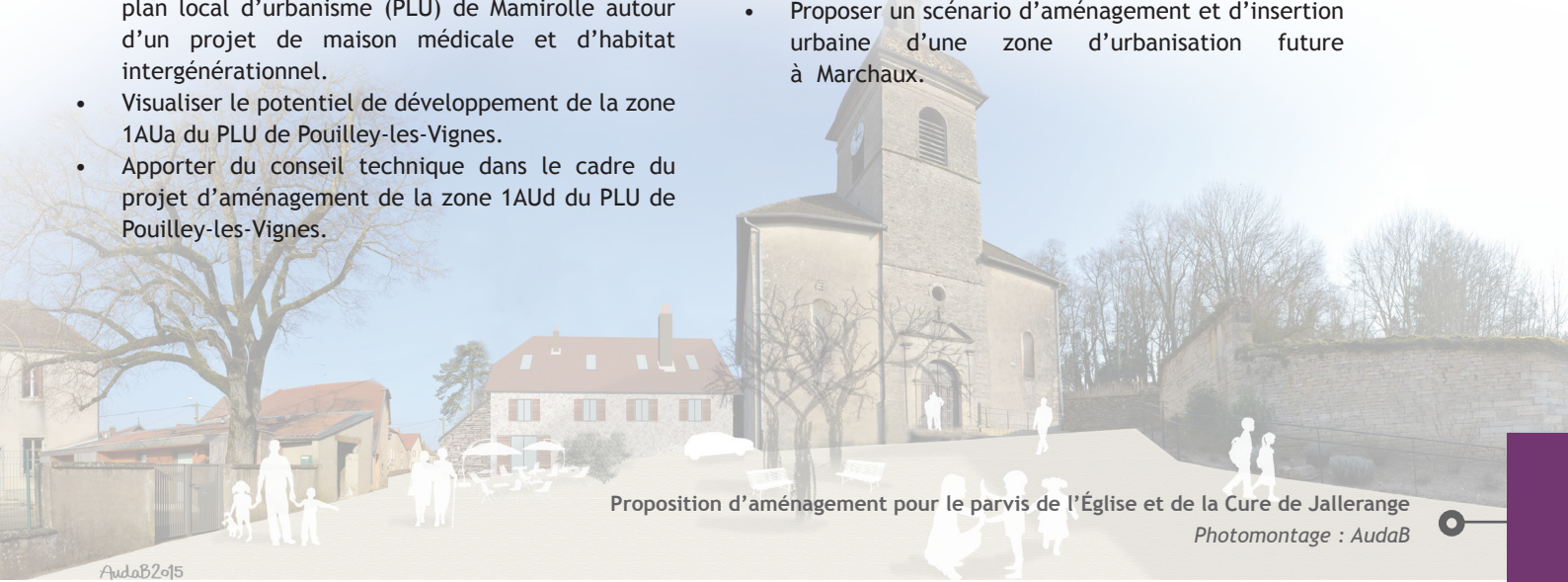
Les principales missions réalisées ont été les suivantes :

- Donner de la cohérence globale à l'évolution urbaine envisagée pour le secteur sud de Saône.
- Etudier la faisabilité et les impacts du resserrement de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Alexis Marquiset sur son site de Mamirolle, et imaginer l'avenir du site de Saône.
- Trouver la juste articulation entre les espaces de vie de Chenevrey-et-Morogne, en assurant la sécurisation des traversées de la RD 15.
- Etudier le potentiel de reconversion de l'ancienne cure de Jallerange.
- Organiser le développement de la zone Ubg du plan local d'urbanisme (PLU) de Mamirolle autour d'un projet de maison médicale et d'habitat intergénérationnel.
- Visualiser le potentiel de développement de la zone 1AUa du PLU de Pouilly-les-Vignes.
- Apporter du conseil technique dans le cadre du projet d'aménagement de la zone 1AUd du PLU de Pouilly-les-Vignes.



EHPAD de Mamirolle
Schéma : AudaB

- Proposer des scénarios d'insertion urbaine dans le cadre de la relocalisation du Maximarché dans la commune de Bouclans.
- Accompagner la commune de Chalezeule dans le cadre de l'aménagement de deux zones d'urbanisation future.
- Proposer un scénario d'aménagement et d'insertion urbaine d'une zone d'urbanisation future à Marchaux.



Proposition d'aménagement pour le parvis de l'Église et de la Cure de Jallerange

Photomontage : AudaB



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Mise en œuvre du PLH 2013-2019

L'AudaB a accompagné le Grand Besançon dans les animations du réseau d'acteurs et d'élus mises en place autour du PLH 2013-2019. A ce titre, elle a réalisée en 2015 :

- L'animation d'un groupe d'acteurs (élus et professionnels de l'habitat) et l'analyse des principales données relatives aux dynamiques des marchés foncier et immobilier. Ceci a donné lieu à la production du « chiffres-clés des marchés de l'habitat » offrant une analyse des différents segments du marché (neuf/ancien, accession/location, parcs privé/public...).
- Une étude spécifique permettant l'estimation du parc locatif social mobilisable pour les relogements des programmes de rénovation urbaine (PRU) dans le Grand Besançon dans les quartiers prioritaires Grette et Planoise.
- La mise à jour des indicateurs et la présentation de l'état d'avancement annuel dans les instances du suivi du PLH et la participation à l'élaboration du bilan annuel d'avancement des actions du PLH.

L'accompagnement dans la mise en œuvre

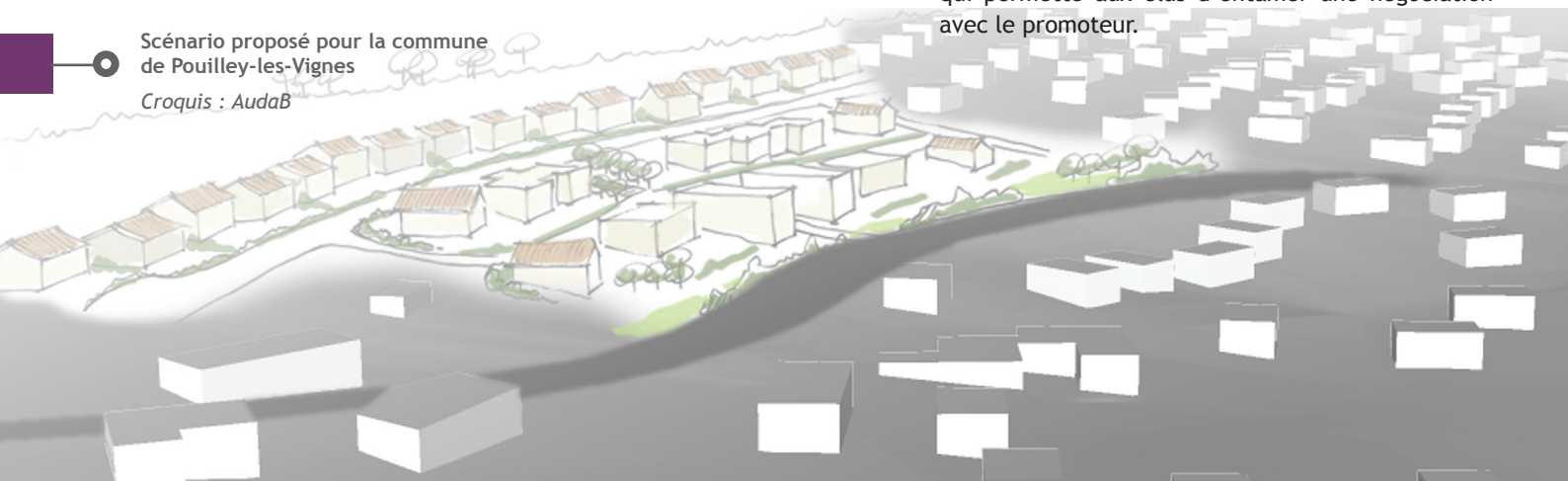
Dans la poursuite des travaux engagés en 2014, l'AudaB a assisté le Grand Besançon dans la mise en œuvre de plusieurs démarches facilitant la réalisation des objectifs du PLH.

L'agence a produit une nouvelle « fiche de dialogue » avec les bailleurs sociaux concernant les secteurs à urbaniser de la commune de Chalèze. L'AudaB a également réalisé une étude urbaine dans la commune de Pouilley-les-Vignes. Dans ce cadre, elle est intervenue à deux reprises :

- Au printemps, l'AudaB a travaillé à des propositions d'aménagement sur la zone constructible 1AUa, en bordure de la RD70. Deux scénarios ont été présentés, chacun compatible avec les orientations d'aménagement prévues par le PLU.
- Durant l'été, l'AudaB a répondu à une sollicitation de la mairie pour analyser un projet d'aménagement en cours d'instruction par la commune. L'agence a réalisé une « lecture critique » du projet de l'aménageur et a travaillé à une contre-proposition qui permette aux élus d'entamer une négociation avec le promoteur.

Scénario proposé pour la commune de Pouilley-les-Vignes

Croquis : AudaB





PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Soutien au suivi et à l'animation du PDU

Dans la poursuite des démarches débutées en 2014, le nouveau PDU 2015- 2025 de l'agglomération du Grand Besançon a été approuvé le 12 février 2015 par le conseil communautaire.

Fruit d'un travail important mené ces deux dernières années, l'approbation de ce document stratégique ambitieux a permis de débiter dès le premier trimestre la mise en chantier de plusieurs actions. Pour cela, l'AudaB, en partenariat avec le service transport du Grand Besançon, a initié plusieurs séances de travail avec les partenaires (ville de Besançon, conseil départemental du Doubs, Région Franche-Comté) permettant d'identifier les actions prioritaires.

Des réunions de secteur, organisées directement après l'approbation, ont permis la présentation de ces chantiers à toutes les communes de l'agglomération.



L'accompagnement dans la mise en œuvre des actions du PDU

Suite à l'approbation du projet et du plan d'actions du nouveau PDU, l'AudaB a initié plusieurs chantiers, en appui au service transport du Grand Besançon.



Atelier de la mobilité

Photo : AudaB

Contrats d'axes

Une démarche permettant d'établir la faisabilité de la mise en place de contrats d'axes sur l'étoile ferroviaire bisontine a été lancée. Cette première phase, centrée sur le diagnostic des potentialités urbaines et de l'accessibilité autour des haltes ferroviaires de l'agglomération, a nécessité un important travail de terrain et des rencontres avec plusieurs maires des communes équipées. Elle alimentera notamment les réflexions autour d'une nouvelle stratégie ferroviaire d'agglomération à mener en 2016. Un comité technique (COTECH) élu - techniciens sera organisé début 2016, suite aux élections au sein de la nouvelle région.



Rencontres avec l'autorité organisatrice de transport urbain (AOTU)

Dans le cadre des études visant au renouvellement de la délégation de service public du réseau Ginko, l'AudaB a organisé, avant l'été 2015, des rencontres avec plusieurs collectivités voisines pour identifier les méthodes extérieures et les bonnes pratiques et alimenter les réflexions locales. Les agglomérations de Dijon et de Mulhouse et le syndicat mixte des transports en comuns de Belfort ont ainsi été réunis. Une synthèse de ces rencontres et les solutions envisagées ou mises en place par ces territoires ont été présentées aux élus du Grand Besançon en charge des transports.

Ateliers de la mobilité

Sur la base des réunions de secteur du premier semestre 2015, des ateliers de la mobilité ont été organisés dans les secteurs du Grand Besançon permettant d'initier un important travail avec les élus communaux et communautaires portant sur la territorialisation du PDU au sein des territoires. Ces ateliers, animés par l'AudaB et le service transport du Grand Besançon, ont travaillé sur plan, en petits groupes, et ont permis de broser finement le champ des possibles pour la construction du système de mobilité et l'application de l'urbanisme des proximités à l'échelle communale et intercommunale.

Fonction urbaine des voies et des espaces publics

L'AudaB a initié en 2015 l'action 11 du PDU : l'étude de la fonction urbaine des voies et des espaces publics de l'agglomération. Après des rencontres avec les gestionnaires des espaces publics (ville de Besançon, conseil départemental) pour valider le suivi, cette démarche s'est centrée pour cette année sur la mise en œuvre d'une méthodologie innovante, et un important travail cartographique et de croisement de données socio-économiques et de mobilité.

Les conclusions permettent d'identifier des zones de pression urbaine et visent à établir des règles d'aménagements permettant un meilleur partage des

espaces publics en faveur des modes alternatifs à la voiture. Ce premier travail servira de base pour une démarche commune ville-agglomération au cours du premier trimestre 2016.

Nouveau schéma cyclable du Grand Besançon

À la demande du service transport du Grand Besançon, l'AudaB a réalisé des cartes à destination des communes de l'agglomération, permettant le recensement des besoins en matière d'aménagements et d'infrastructures cyclables. Ces besoins ont été par la suite complétés au travers des ateliers de la mobilité présentés ci-avant et une méthodologie visant à la hiérarchisation des itinéraires a été travaillée en fin d'année 2015.





PROJET CULTUREL ET PATRIMONIAL

Aqueduc d'Arcier : la valorisation continue

Depuis 2012, l'association Aqueduc d'Arcier - patrimoine historique œuvre pour valoriser, préserver et restaurer les parties emblématiques subsistantes de l'ouvrage d'art gallo-romain qui a fait la richesse de Besançon. L'association a été initiée par le Grand Besançon, la ville de Besançon et les communes de Chalèze, Chalezeule, Montfaucon et Vaire-Arcier. À leur demande, l'AudaB l'accompagne dans ses projets de valorisation. Après la mise au point d'une stratégie d'action et l'édition d'une plaquette de présentation en 2013, puis la signature d'une convention avec la fondation du patrimoine en 2014, dans les locaux de l'agence, l'action de valorisation s'est poursuivie en 2015 avec une réflexion sur l'élaboration d'une plaquette touristique. L'objectif consiste à resituer l'aqueduc gallo-romain dans une offre de découvertes touristiques plus large ayant l'eau pour dénominateur commun. Les sites proposés à la découverte porteront sur quatre thématiques clefs : l'adduction d'eau, l'exploitation industrielle de l'eau, l'eau et le paysage, l'eau et les loisirs. La plaquette paraîtra mi-2016.

Nouvelle étape en cours pour l'AVAP de Gray

L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est une servitude d'utilité publique instaurée par la loi portant engagement national pour l'environnement (ENE dite « Grenelle 2 ») du 12 juillet 2010 en remplacement des zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP). La ville de Gray a sollicité les compétences de l'AudaB pour l'accompagner dans la transformation de sa ZPPAUP, datant de 1994, en AVAP. Cet accompagnement se traduit par une expertise alliant patrimoine et aménagement tout au long de la procédure, de la mise à l'étude de l'AVAP à son approbation. En 2015, l'AudaB a poursuivi sa mission d'accompagnement. Elle a assuré la coordination des acteurs autour du projet tout au long de l'année. Elle a participé à la seconde commission locale d'AVAP de la commune. L'AudaB a également activement contribué aux réflexions préalables à l'élaboration du cahier des charges de recrutement du bureau d'étude, document qu'elle a ensuite rédigé.

L'agglomération H₂O ou comment l'eau modèle et planifie la ville

Suite au travail de 2014 ayant montré les différentes facettes de l'eau dans l'aménagement du territoire et dans une optique de développement durable, l'AudaB a initié en 2015 un travail exploratoire directement appliqué sur le territoire bisontin. Celui-ci vise à établir une méthodologie d'analyse des potentiels sites de projet (sites déjà urbanisés, en mutation ou nécessitant une mise en valeur de l'existant) permettant d'intégrer la gestion durable de l'eau dans la définition et la conception des

projets depuis les phases les plus en amont possibles. Un échantillon de sites potentiellement pilotes pour développer cette méthode a été sélectionné : les berges du Doubs du centre-ville de Besançon, les papeteries de Deluz et de Boussières et le centre sportif municipal de Pontarlier, entre autres. Dans ce cadre, l'agence a entamé un dialogue avec la mairie de Boussières afin de lancer une étude pilote autour de la valorisation du site de la papeterie Zuber Rieder.



Schéma d'aménagement

La matière à projet : document socle pour le schéma d'aménagement

Le Grand Besançon s'est engagé avec l'AudaB dans une démarche prospective d'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'agglomération. Ce travail s'appuie sur une lecture analytique des documents cadrant les politiques publiques du Grand Besançon. Il se fixe pour objectif de mettre en lumière le projet global du Grand Besançon, tel qu'il s'exprime dans ses documents stratégiques généraux et sectoriels actés.

Il vise ensuite à réinterroger ce projet en soulevant les contradictions potentielles qui peuvent émerger dans la comparaison des différents documents, en intégrant les besoins de réactualisation des projets et de leurs temporalités, en constituant en définitive un référentiel pour l'action de l'agglomération de demain.

Le travail réalisé s'est concrétisé par l'élaboration d'un dossier de « Matière à projets », qui sera finalisé au début 2016.

Ce document rassemble l'analyse des documents cadres et les questionnements que cette analyse soulève selon trois axes d'approche : construire une agglomération des proximités, construire une agglomération de complémentarités territoriales,

construire une agglomération durablement compétitive. L'année 2015 a notamment permis à l'AudaB de faire aboutir la réflexion sur l'ensemble des trois axes et de construire un atlas cartographique présentant des cartes de travail faisant socle pour l'analyse.

De la matière à projet à la mise en débat

Parallèlement à l'élaboration de ce document, l'AudaB a accompagné l'agglomération dans l'organisation, la préparation et l'animation du groupe de travail composé d'élus. Ce groupe a pour objectifs de prendre connaissance des conclusions de l'étape « Matière à projets » et de débattre des questionnements soulevés.

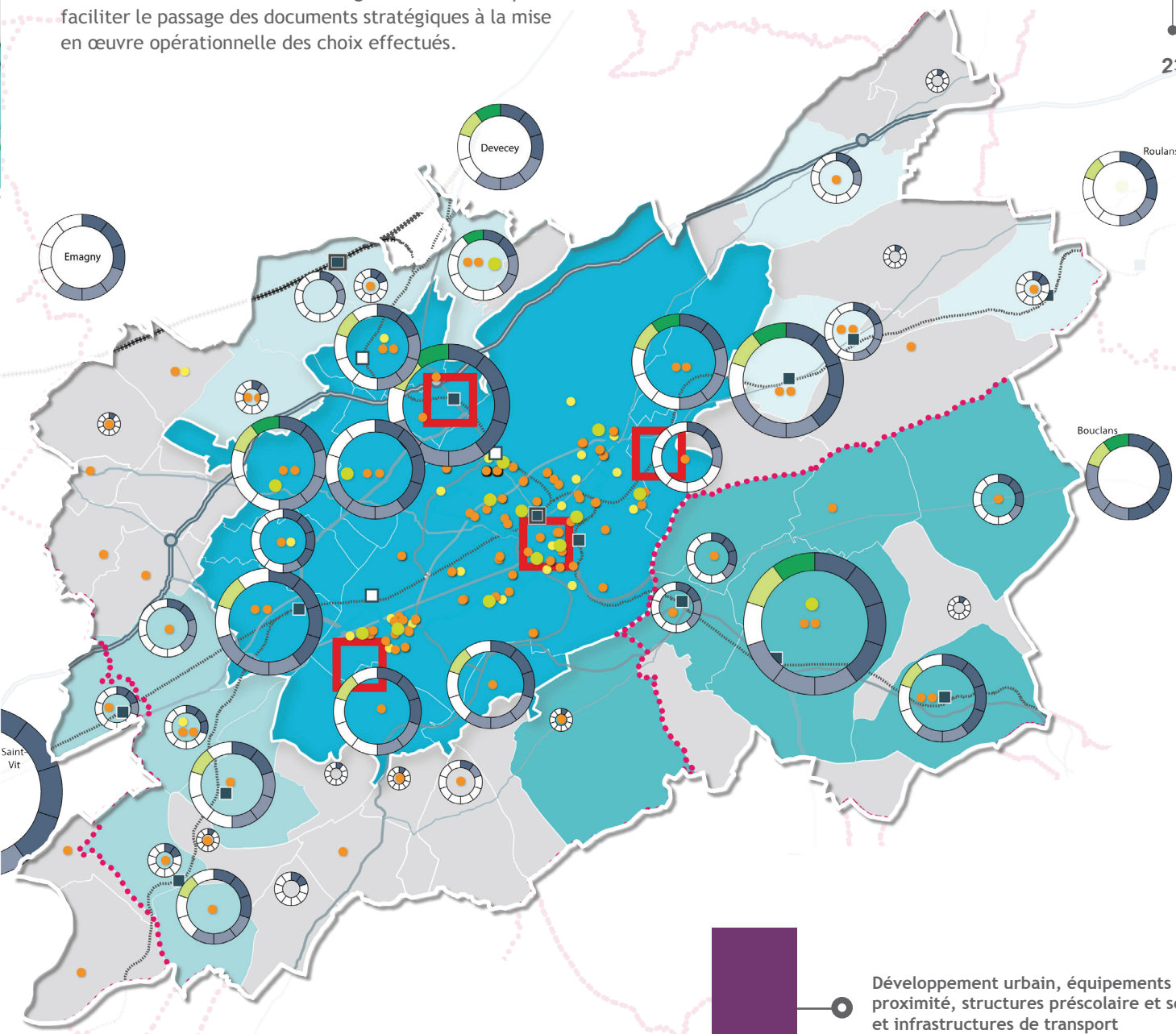
Ces sessions collectives de travail se répartissent sur 2015 et 2016. Trois ont d'ores et déjà eu lieu en juin, novembre et décembre.

Les échanges nourris de ces séances de travail ont amené les élus à débattre de sujets tels que les concurrences entre les polarités structurantes de l'agglomération, le confortement

du commerce, les haltes ferroviaires, la production de l'habitat dans l'agglomération, la gestion des flux... Ils ont enfin identifié le besoin d'organiser les outils pour faciliter le passage des documents stratégiques à la mise en œuvre opérationnelle des choix effectués.

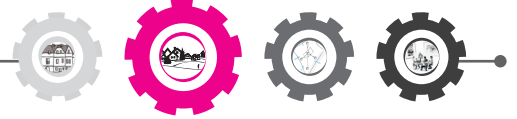


23



Développement urbain, équipements de proximité, structures préscolaire et scolaires et infrastructures de transport

Carte : AudaB



La planification territoriale et l'urbanisme durable, du schéma de cohérence territoriale à sa mise en œuvre locale et interterritoriale



FAIRE VIVRE LE SCoT

Mise en œuvre du SCoT

L'accompagnement des communes en amont de l'élaboration/révision du document d'urbanisme

Au cours de l'année 2015, 2 communes ont fait le choix d'élaborer un document d'urbanisme : Velesmes-Essarts (PLU en remplacement de sa carte communale) et Rigney (élaboration d'un PLU).

En outre, la communauté de communes de Vaîte-Aigremont a sollicité l'AudaB pour un accompagnement spécifique visant à engager la révision de plusieurs cartes communales. Après plusieurs rencontres et démarches en début d'année, cet accompagnement a été ajourné suite aux différentes évolutions législatives en cours (loi NOTRe...).

Les communes de Le Puy, Pouligny-Lusans, Vauchamps et Vregille ont également sollicité conseil, ou interventions de l'agence (en conseil municipal ou en réunion spécifique) pour débattre du bien-fondé de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme.

L'accompagnement des communes pendant l'élaboration/révision de leur document d'urbanisme

Des « relais SCoT » ont été réalisés dans les communes nouvellement engagées dans une procédure (La Chevillotte, Dannemarie-sur-Crête, Le Moutherot, Rignosot, La Tour-de-Sçay). Ces temps essentiels, situés en début de procédure et animés par les référents territoriaux de l'agence, permettent de présenter et d'expliquer les orientations du SCoT en les adaptant au contexte propre à chaque commune.

Par ailleurs, l'agence a continué son accompagnement auprès des communes déjà engagées dans une procédure : Amagney, Arguel, Audeux, Les Auxons, Avanne-Aveney, Bonnay, Bouclans, Byans-sur-Doubs,

Cendrey, Chalèze, Champvans-les-Moulins, Champagny, Châtillon-le-Duc, Châtillon-Guyotte, La Chevillotte, Chevroz, Corcelle-Mieslot, Cussey-sur-l'Ognon, Deluz, Devecey, Geneuille, Larnod, Lavernay, Le Moutherot, Morre, Nancray, Pouilly-Français, Rigney, Recologne, Thise, Torpes, Vaire-Arcier, Vieilley et Vorges-les-Pins.

D'autres missions spécifiques ont également été menées : modification de PLU (Amagney, Serre-les-Sapins, Chalezeule), déclaration de projet (Dannemarie-sur-Crête, Marchaux).

Les missions en fin de procédure

Au cours de l'année 2015 :

- 5 communes ont arrêté leur projet de PLU : Champagny, Franois, Ecole-Valentin, Ruffey-le-Château et Pouilly-Français,
- 3 communes ont approuvé leur PLU : Abbans-Dessous, Ruffey-le-Château, Tallenay.

Les communes de Franois, Champagny et Ecole-Valentin ont souhaité disposer, quant à elles, d'une analyse de leur document en élaboration/révision avant l'arrêt du projet. Pour les communes arrivées en phase d'arrêt de leur document d'urbanisme, l'AudaB a accompagné le SMSCoT dans la formalisation des avis rendus.

Le bureau du syndicat mixte du SCoT de l'agglomération bisontine s'est ainsi réuni à cinq reprises cette année.

Fiches pratiques
Documents : AudaB





En pointant les éléments saillants positifs et négatifs du document, les analyses réalisées préalablement par l'AudaB ont facilité les échanges et la prise de décision du syndicat mixte du SCoT.

Au final, en 2015 environ 80 communes ont bénéficié d'une assistance technique et de conseils de l'AudaB.

Fiches outils

Le travail de pédagogie et d'aide à la mise en œuvre du SCoT, amorcé en 2014, s'est poursuivi en 2015 avec la rédaction et la diffusion de 3 fiches outils :

- en février 2015, une fiche intitulée « comprendre les relations entre les documents d'urbanisme » faisait le point sur les rapports de compatibilité, conformité et prise en compte qui organisent les documents d'urbanisme,
- en mars 2015, une fiche spécifique aux problématiques environnementales a été rédigée ;

elle s'intitule « prendre en compte la biodiversité dans le document d'urbanisme »,

- en juin 2015, une dernière fiche « traduire les objectifs de densité du SCoT » montrait comment densifier dans les secteurs d'habitat.

Partenariat AudaB/SMSCoT/étudiants en droit

En 2015, l'AudaB a accueilli pour la troisième année consécutive, une promotion du master de droit public de l'UFR sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJEPPG).

Pendant un après-midi, les techniciens de l'AudaB, la directrice du syndicat mixte du SCoT et les étudiants ont échangé sur la notion de la compatibilité entre le SCoT et les PLU, notion plus complexe qu'il n'y paraît, en se basant sur des cas concrets. L'objectif de ces échanges est de permettre un dialogue entre les étudiants et les professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Des rencontres territoriales pour favoriser sa future révision

Initialement prévues sur l'ensemble des intercommunalités, seule une rencontre territoriale a eu lieu en 2015. Celle-ci s'est déroulée lors d'un conseil communautaire du Val Marnaysien en juin 2015.

Cette rencontre visait plusieurs objectifs : faire connaître le SCoT aux nouveaux élus, permettre au SMSCoT de recueillir l'avis des élus locaux quant à la mise en œuvre du SCoT sur leurs territoires depuis 2011 et présenter des études réalisées par l'AudaB sur le Val Marnaysien en vue de la future révision.

Les deux études réalisées portent sur l'analyse des documents d'urbanisme du Val Marnaysien et sur un diagnostic territorial venant compléter (sur la partie haute-saônoise) les connaissances préalablement acquises par le SCoT sur son périmètre initial.

En effet, le SCoT actuellement opposable couvre 133 communes du Doubs alors que le périmètre du SMSCoT compte 150 communes, dont 17 du département de Haute-Saône. Cette évolution fait suite à la fusion entre les communautés de communes des Rives de l'Ognon et de la Vallée de l'Ognon.

Dans la seconde partie de l'année 2015, la mission de l'AudaB auprès du SMSCoT a évolué en raison des travaux de la commission chargée de produire le nouveau schéma de coopération intercommunale. Des notes ont été produites par l'agence d'urbanisme en partenariat avec le SMSCoT afin de déterminer, sur la base de critères techniques, le périmètre « idéal » du SCoT de Besançon. Les conclusions de cette approche ont été présentées au comité syndical de décembre 2015.



ÉVOLUTION DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE

La poursuite des études préalables à la révision du SCoT

27

Lancé en 2013, le travail de diagnostic des continuités écologiques du SCoT de l'agglomération bisontine s'inscrit dans le cadre des études préalables à la révision de ce document de planification. Ce diagnostic vise trois objectifs :

- identifier les éléments constitutifs de la trame verte et bleue du territoire ;
- analyser leur fonctionnement et la qualité des milieux ;
- déterminer les enjeux de préservation et de restauration des continuités écologiques.

Ce travail, réalisé au 1/25000e, se base sur une modélisation des continuités écologiques d'après des données géolocalisées à l'échelle du SCoT de l'agglomération bisontine concernant les milieux naturels (en termes de localisation et de qualité) et les milieux anthropisés (espaces urbanisés, infrastructures de déplacement).

L'étude se décline suivant quatre phases :

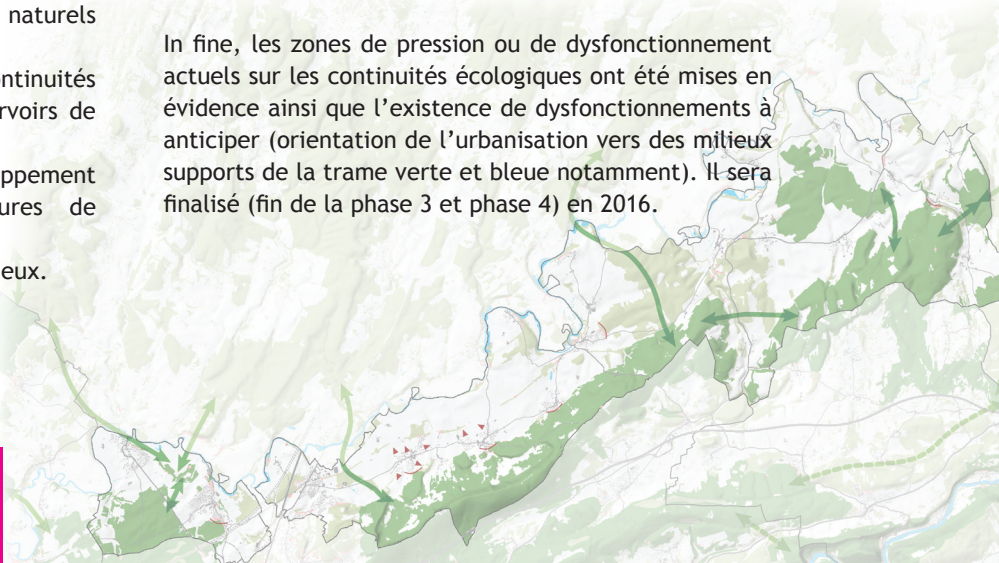
- phase 1 : l'identification des milieux naturels constitutifs de la trame verte et bleue,
- phase 2 : le fonctionnement des continuités écologiques avec l'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques,
- phase 3 : la trame verte et bleue et le développement territorial (notamment les infrastructures de déplacements et l'urbanisation),
- phase 4 : l'identification des secteurs à enjeux.

Durant l'année 2015, l'ensemble du travail réalisé précédemment (phases 1 et 2) a fait l'objet d'un approfondissement et a été complété par la phase 3 (croisement avec le développement territorial) sur les communautés de communes.

Lors de cette phase, ce sont principalement les impacts liés aux infrastructures de déplacements et les pressions générées par l'urbanisation sur les milieux naturels qui ont été analysés.

L'analyse de l'impact des infrastructures a mis en évidence le niveau de l'espace, en croisant la largeur de voirie et la densité du trafic routier supporté. Concernant l'urbanisation, les zones de contact avec des milieux supports de la trame verte et bleue traduisent les pressions actuelles sur le milieu naturel. Enfin, l'analyse des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire du SCoT de l'agglomération bisontine identifie les zones futures d'urbanisation et donc l'orientation que devrait prendre, à terme, le développement du territoire.

In fine, les zones de pression ou de dysfonctionnement actuels sur les continuités écologiques ont été mises en évidence ainsi que l'existence de dysfonctionnements à anticiper (orientation de l'urbanisation vers des milieux supports de la trame verte et bleue notamment). Il sera finalisé (fin de la phase 3 et phase 4) en 2016.





PROJETS DE PLANIFICATION EN TERRITOIRE ÉLARGI

Le SCoT du parc naturel régional du Haut-Jura (PNR HJ) : assistance à maîtrise d'ouvrage

L'AudaB a poursuivi sa mission d'assistance auprès des élus et techniciens du PNR du Haut-Jura dans le cadre de l'élaboration de leur SCoT : regard sur la démarche d'ensemble, assistance méthodologique et technique, co-animation des réunions...

Au cours du premier semestre de l'année 2015, l'AudaB a accompagné le PNR dans la rédaction du projet d'aménagement et de développement durables du SCoT (PADD). Elle a ainsi préparé une première trame d'écriture puis une première version rédigée du projet. Dans ce cadre, l'AudaB a également élaboré plusieurs cartes de synthèse permettant d'illustrer les intentions exprimées par le PADD. Enfin, l'agence a participé à la préparation des présentations de ce projet de PADD dans l'ensemble des intercommunalités du territoire.

Le second semestre a été consacré à la préparation de l'écriture du document d'orientations et d'objectifs (DOO). L'agence a aidé, à des degrés divers, à la préparation en amont puis à la co-animation des temps de travail avec les élus. Elle a notamment participé à la rédaction et à la présentation du contenu des comités de pilotage relatifs à l'habitat et à la gestion économe de l'espace (principes, objectifs, orientations).

Au final, dans le cadre sa mission d'assistance, l'AudaB a accompagné les dix comités du PNR de l'année, dont la plupart se sont déroulés de septembre à décembre 2015.

Saint-Claude, Haut-Jura
Croquis : AudaB



En outre, l'agence a répondu à diverses demandes spécifiques exprimées par le PNR : principes de hiérarchie des normes et de compatibilité, analyse comparative des approches de gestion économe de l'espace (densité, enveloppe foncière et formes urbaines), estimation des besoins en matière de renouvellement du parc de logements, scénarios en matière de logements publics ou en matière de densité...

Les SCoT ruraux en territoire élargi

Les missions de l'AudaB se sont fortement développées auprès de nouveaux partenaires en 2015. En début d'année, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays graylois a rejoint l'AudaB, suivi par les PETR du Pays Lédonien et du Pays Horloger durant l'été. Tous ces territoires sont engagés dans l'élaboration ou la révision d'un SCoT et ont souhaité être accompagnés par l'agence sur ce dossier important mais complexe à construire. Le partenariat développé auprès du PNR du Haut-Jura depuis 2013 a ainsi permis à l'AudaB d'être reconnue pour ses compétences en planification par d'autres territoires ruraux et de moyenne montagne.

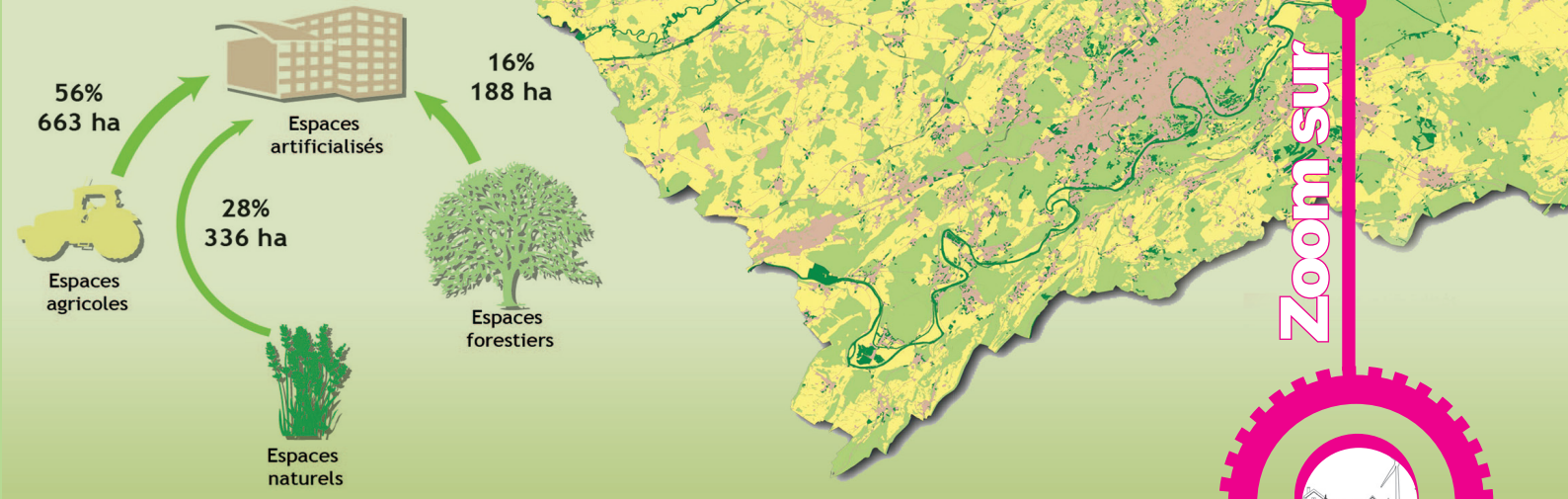
Pour le Pays Graylois, l'agence a conçu la méthode d'élaboration du SCoT : gouvernance, calendrier, financement, montage technique... Elle a également été associée au jury de recrutement du futur chargé de mission SCoT du Pays Graylois avec lequel elle travaillera ces prochaines années.

Aux côtés du Pays Lédonien, l'AudaB a débuté sa mission par une analyse des documents en cours de production et a revisité la méthode d'élaboration afin de répondre aux souhaits des élus sur les contenus, les ambitions et le calendrier d'élaboration. Depuis le début de sa mission mi 2015, l'AudaB co-anime ainsi l'ensemble des commissions SCoT du Pays Lédonien et participe à l'élaboration des contenus en compléments des compétences développées par l'équipe du PETR.

Après de ces deux PETR, l'AudaB s'inscrit ainsi en complémentarité des équipes en place et apporte toute son expérience de la planification territoriale.

Enfin, le Pays Horloger a confié à l'AudaB l'élaboration de son SCoT. L'année 2015 a été consacrée à la méthode, celle-ci devant s'adapter et tenir compte des démarches concomitamment engagées par le Pays Horloger afin d'être reconnu parc naturel régional.





Mode d'occupation des sols (MOS)

Dans la continuité des études engagées pour le passage en SCoT Grenelle, l'AudaB a poursuivi un travail initié en 2014 sur la réalisation d'une base de données de l'occupation du sol. Il s'agit de mesurer la consommation d'espace sur le territoire du SCoT.

Cet outil permet d'avoir une vision structurée du territoire à un moment donné. Il offre la possibilité de comparer et d'observer les dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

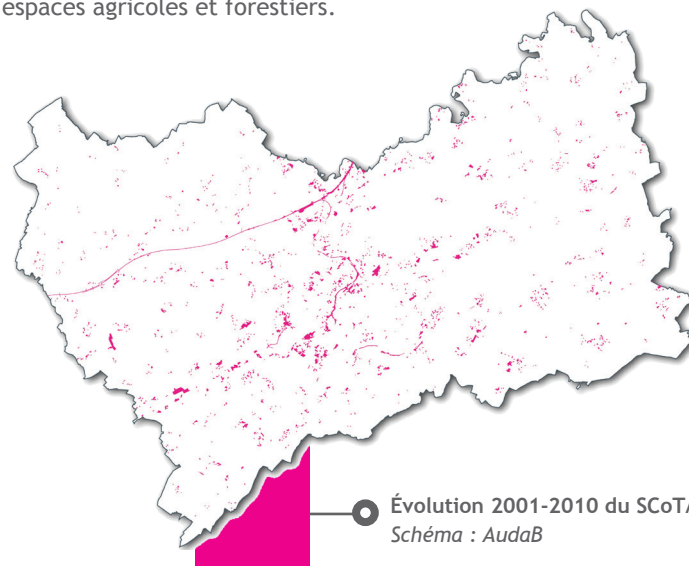
L'année 2014 avait été consacrée à la création du MOS sur la photographie aérienne de 2010. En 2015, la digitalisation de l'occupation du sol selon quatre catégories adaptées aux besoins et spécificités du territoire (espaces artificialisés, forestiers, agricoles et naturels) a été effectuée sur les photographies aériennes de 2001. L'ensemble des 150 communes qui composent le SCoT (soit plus de 1000 km²) a été observé afin d'avoir une couverture complète de l'espace en 2001 et en 2010.

Le MOS ainsi créé permet d'obtenir des données cartographiques et chiffrées sur la répartition des espaces et sur les mutations de l'occupation du sol entre les deux dates.

Analyse des données de l'occupation du sol et des espaces consommés

En 2010, le territoire du SCoT est composé à 10 % d'espaces artificialisés, 44 % d'espaces forestiers, 42 % d'espaces agricoles et 4 % d'espaces naturels.

Entre 2001 et 2010, l'occupation du sol a évolué, les espaces artificialisés ont augmenté de 12 % (+1157 ha) au détriment des espaces agricoles et forestiers.





Les espaces agricoles ont diminué de -2.06 % (soit 904 ha), les espaces forestiers ont diminué de -0.93 % (soit -424 ha) dans le même temps, les espaces naturels ont progressé de +4,55 % (soit +171 ha). La forte progression des espaces naturels est principalement due à l'apparition d'espaces « délaissés » le long des voies de communication (construction de la LGV, des deux rocades Montboucons et Mercureaux).

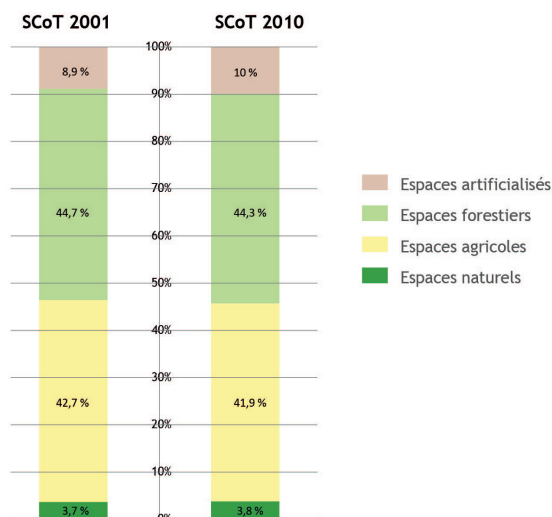
L'augmentation des espaces artificialisés de 12 % entre 2001 et 2010, est due à plus de 50 % à l'habitat, cependant la part dédiée à l'activité s'élève à 33 %. La construction de la LGV et des voies des Montboucons et Mercureaux ont contribué également à l'augmentation de l'artificialisation (+ de 14 %).

Entre les deux périodes d'augmentation, certains espaces mutent d'une classe à une autre sans pour autant devenir artificialisés. Par exemple, 49 ha précédemment agricoles se sont transformés en espaces forestiers en l'espace de 10 ans.

Perspectives

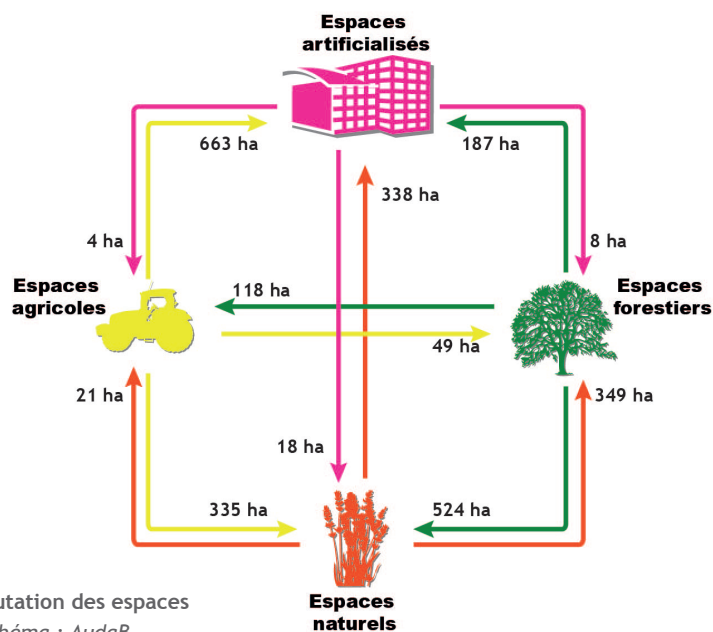
La connaissance de l'occupation des sols et des données sera mobilisée dans le cadre de la révision du SCoT qui devrait intervenir prochainement.

Conformément au code de l'urbanisme, le SCoT devra alors élaborer un projet économe en espace et se baser sur le MOS réalisé pour justifier son contenu. S'il a été réalisé à la demande du SCoT et pour le SCoT, les données issues de ce travail peuvent être produites à différentes échelles (commune, EPCI, SCoT) et alimenter également d'autres réflexions telles que les PLU par exemple.

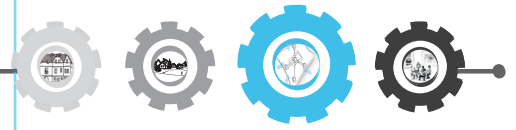


Répartition de l'occupation du sol 2001-2010

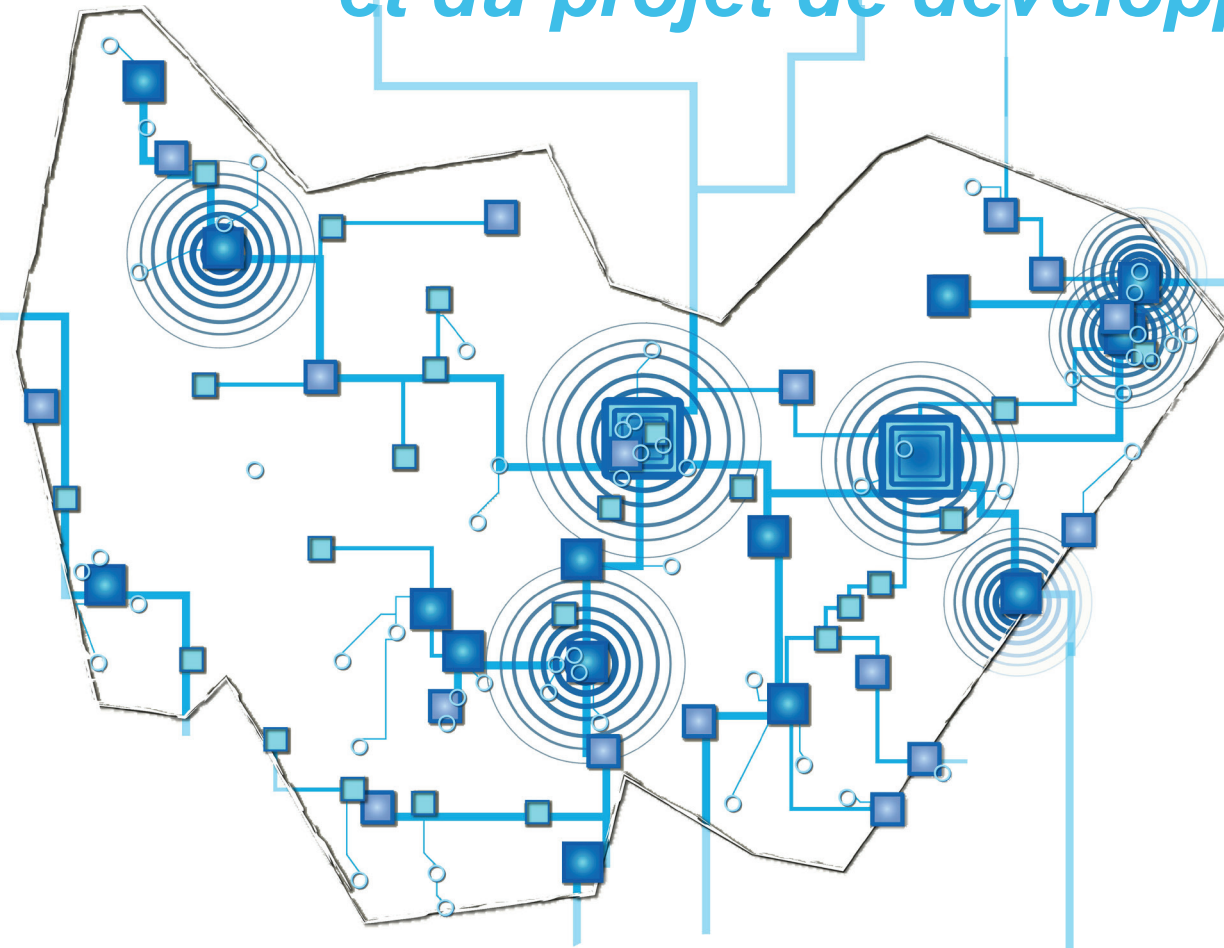
Graphique : AudaB



Mutation des espaces
Schéma : AudaB



Les grandes dynamiques territoriales, au croisement de la stratégie et du projet de développement





PROJETS STRATÉGIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT EN TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

Pôle régional d'appui aux territoires (PRAT)

L'AudaB a, comme les années précédentes, en partenariat avec l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) et l'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU), assisté la Région à la préparation et à l'animation de séminaires qui ont cadencé toute l'année. En 2015, le cycle consacré au thème du foncier s'est poursuivi :

- le 2 avril, la demi-journée intitulée « du diagnostic foncier à la stratégie foncière » a été organisée autour de l'intervention du bureau d'études FONCEO. Les agences ont établi la note d'objectifs préalable à l'intervention du bureau d'études.
- les 19 juin et 2 juillet, ce cycle s'est achevé avec la visite de deux opérations visant à présenter les initiatives locales : à Montferrand-le-Château, notamment, l'agence a réalisé le support de présentation de l'Eco quartier Pasteur et a co-animé la demi-journée.

Pendant l'été, la Région a proposé de réunir les deux réseaux SCoT/PLUi et PCET pour organiser une journée commune autour de « la prise en compte de l'énergie dans les documents de planification » constatant que les thèmes de l'énergie et du climat étaient peu abordés dans les documents de planification. Les deux approches ont donc été articulées et ont abouti à un séminaire en Région début décembre 2015. L'agence a participé à la prise de contact des intervenants et au déroulé de la demi-journée. En parallèle, le club PLUi Franche-Comté s'est formé. Piloté par la DREAL, ce club s'articule avec la démarche PRAT. Là encore, les agences d'urbanisme comtoises ont participé à la définition des contenus et du déroulé de la matinée de sensibilisation au PLUi qui s'est tenue le 6 novembre à Besançon. Cette matinée a d'ailleurs accueilli près de 130 participants.

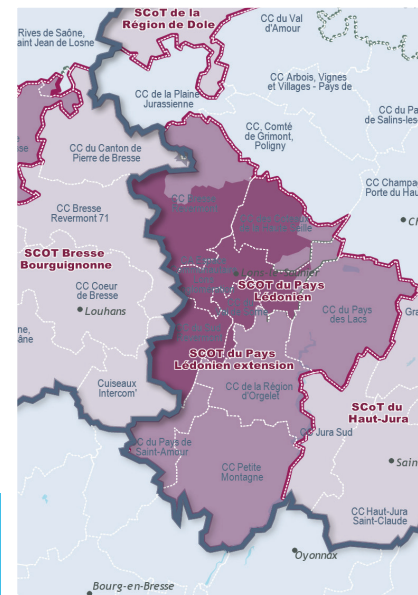
Contribution régionale à l'élaboration des SCoT

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république), prévoit de faire du futur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) un document de planification majeur, au champ d'action élargi à la mobilité et à la lutte contre le réchauffement climatique et assorti d'une portée prescriptive.

Afin de se préparer à développer ses relations avec les territoires, la Région a souhaité travailler avec l'appui des agences d'urbanisme de Franche-Comté (AudaB, ADU, AUTB) et d'un territoire test (le SCoT du Pays Lédonien) à l'élaboration d'un « porter à connaissance ». Celui-ci porte sur les orientations de l'actuel Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) et du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) auprès des territoires SCoT.

Le rapport intitulé « Contribution régionale à l'élaboration des SCoT » a été rédigé collectivement, travaillé, nourri, remanié tout au long de l'année 2015, en fonction de l'analyse conduite sur le territoire test et des avancées de la loi NOTRe. Il aura pour vocation d'être proposé par la Région à l'ensemble des SCoT franc-comtois.

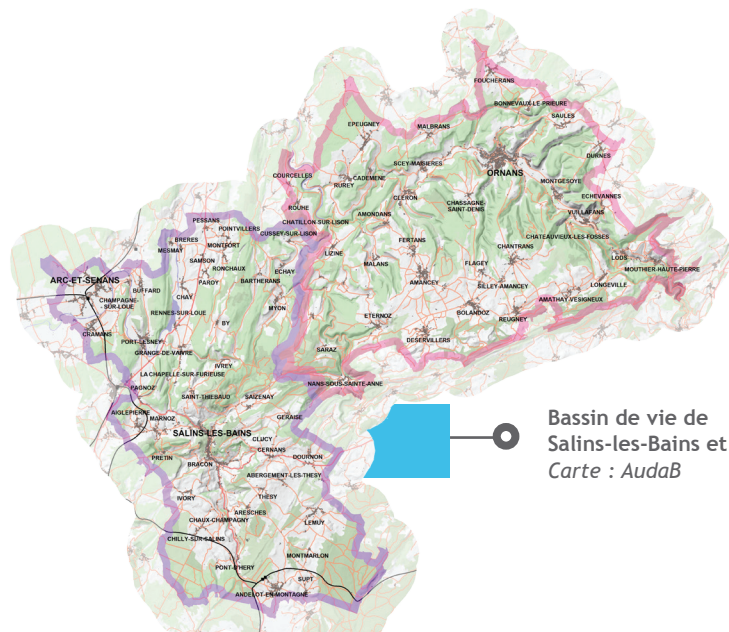
Contribution régionale du SCoT
Carte : AudaB





RÉFLEXIONS ET DYNAMIQUES TRANSRÉGIONALES, TRANSFRONTALIÈRES, EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Analyse et prospective des dynamiques territoriales du département du Doubs



Bassin de vie de
Salins-les-Bains et d'Ornans.
Carte : AudaB

Dans le cadre de son action de veille et de mise en perspective des dynamiques et évolutions du territoire départemental du Doubs, l'AudaB a proposé d'engager un travail d'analyse de l'inscription urbaine et des retombées économiques des sites muséaux départementaux du Musée d'Ornans, de la Saline Royale d'Arc-et-Senans et, par cohérence, des salines de Salins-les-Bains.

Un important travail, débuté au cours du dernier trimestre 2015, a permis de rassembler les informations permettant une première approche nécessaire du fonctionnement des sites. Un volet introductif a ainsi été élaboré : il permet, selon deux prismes distincts, de caractériser la façon dont chacun des sites touristiques s'intègre à son secteur de vie respectif.

Dans un premier temps, des portraits, élaborés à l'échelle des bassins de vie et des communes, rassemblent des chiffres-clés socio-démographiques, économiques, sur le niveau d'équipement des secteurs, sur leur dynamisme socio-professionnel ou encore sur leurs richesses patrimoniales. Ces portraits ont permis de mieux comprendre les dynamiques qui animent ces bassins de vie et leurs communes. Les élus bénéficient ainsi d'une approche du contexte économique et de la capacité d'attractivité des territoires dont les sites dépendent.

Dans un second temps, grâce à une analyse territoriale et urbaine, un focus a été réalisé sur les liens physiques qui permettent aux équipements de s'intégrer dans leur environnement. L'accessibilité aux sites (infrastructures routières et ferrées mais aussi temps d'accès en voiture avec calculs des populations impactées selon les distances-temps), le positionnement et la visibilité de chaque site dans sa tâche urbaine (en particulier au regard des zones animées), leur positionnement par rapport aux équipements structurants et aux projets urbains municipaux sont autant d'indications nécessaires pour cadrer l'étude précise des retombées économiques de chacun de ces sites majeurs sur leurs territoires.

Ces éléments ont fait l'objet de deux rencontres avec le Département du Doubs, les responsables des sites muséaux et les offices de tourisme, étape nécessaire pour construire une méthodologie d'analyse.



Accompagner le rapprochement métropolitain entre le Grand Besançon et la Bourgogne et participer à l'évaluation des impacts pour l'agglomération de la fusion des régions

Une cartographie fine du patrimoine immobilier à caractère administratif a été conçue et réalisée afin d'identifier les incidences de la fusion des régions Bourgogne-Franche-Comté sur le parc immobilier à caractère administratif ainsi que sur le devenir de l'emploi public ou parapublic au sein du Grand Besançon.

Dans un premier temps, les établissements publics d'État à vocation régionale, les établissements de types associatif et consulaire à vocation régionale ainsi que les autres établissements dont la future mobilité géographique était déjà connue, ont été identifiés et géolocalisés, représentant au total plus de 85 structures à caractère administratif dans le Grand Besançon.

Dans un second temps, le croisement de données officielles couplé avec une enquête menée auprès de ces établissements a permis d'évaluer pour chacun d'eux les

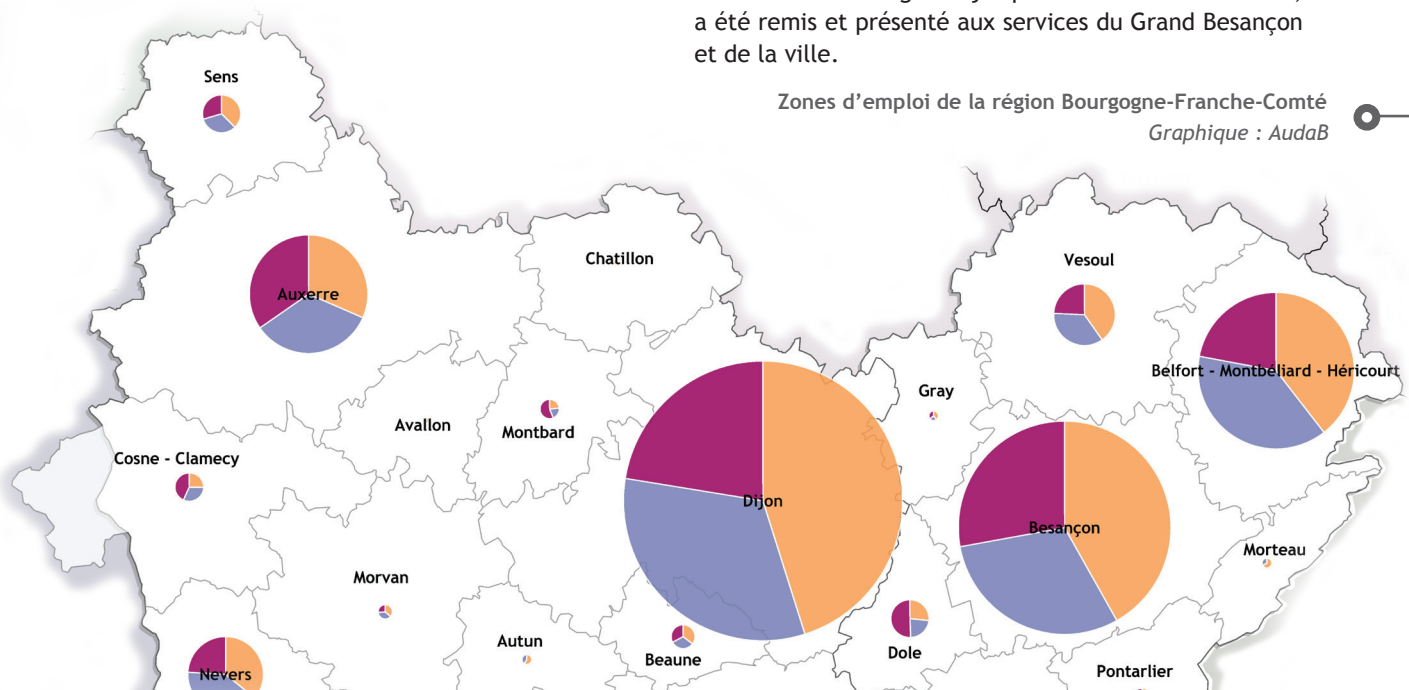
niveaux d'enjeux à venir selon 3 critères distincts : la surface des différents sites, les effectifs permanents de salariés et le statut d'occupation.

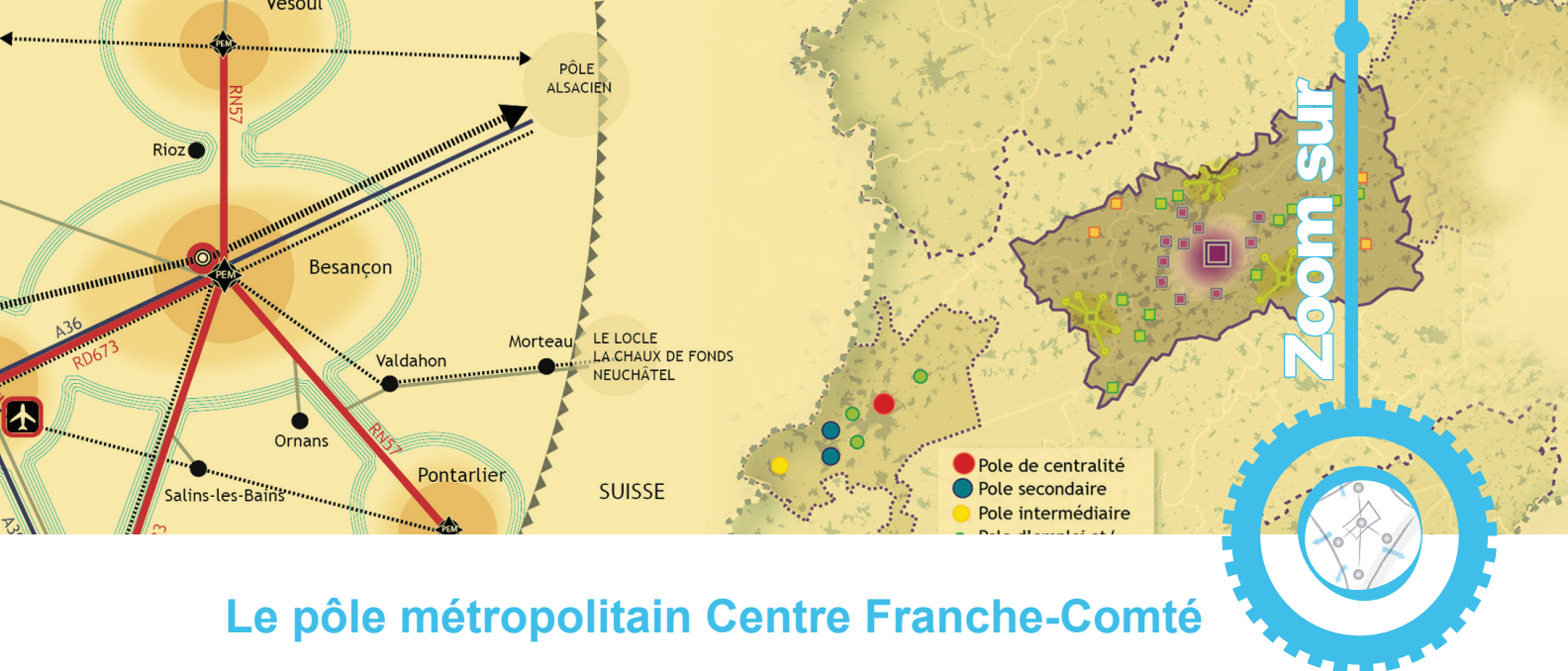
Enfin, pour chaque bâtiment, une typologie des caractéristiques immobilières a pu être construite en 5 catégories précises :

- les friches et espaces libérés existants ou en cours ;
- les libérations immobilières programmées à court/moyen terme ;
- les libérations possibles du fait de la fusion des régions ;
- les libérations immobilières impossibles ou peu probables ;
- les sites programmés ou en construction.

A l'été 2015, un rapport stratégique étayé par une cartographie fine comportant plusieurs niveaux de zoom, allant du niveau régional jusqu'à l'échelle du bâtiment, a été remis et présenté aux services du Grand Besançon et de la ville.

Zones d'emploi de la région Bourgogne-Franche-Comté
Graphique : AudaB





Le pôle métropolitain Centre Franche-Comté

Le projet stratégique et le programme d'actions du syndicat mixte

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le pôle métropolitain Centre Franche-Comté regroupe des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : le Grand Besançon, la communauté d'agglomération de Vesoul, le Grand Dole, la communauté d'agglomération du bassin lédonien (Lons-le-Saunier) et la communauté de communes du Grand Pontarlier.

En 2015, l'AudaB a accompagné la rédaction de la stratégie du pôle métropolitain sur les thématiques liées aux transports (groupe MOTE) et aux aménagements urbains (groupe AUDE).

Le groupe de travail MOTE (mobilité et organisation du territoire) s'est rassemblé une seule fois cette année le 4 décembre 2015. En appui de la direction stratégie et territoire (DST) du Grand Besançon, l'AudaB a fourni des contenus techniques et présenté des éléments illustrés permettant d'alimenter les discussions. Sur cette base, un séminaire d'échanges des bonnes pratiques et des méthodes de travail innovantes en matière de mobilité sera organisé en 2016.

AUDE (aménagement urbain, développement et environnement)

La stratégie du pôle métropolitain Centre Franche-Comté permet notamment de répondre à l'appel à projets de l'axe urbain fonds européen de développement régional (FEDER) et de constituer quatre groupes de travail thématiques pour développer le plan d'actions.

Espaces dégradés

Le thème « espaces dégradés » a occupé une place importante dans le travail rendu par l'AudaB au pôle métropolitain Centre Franche-Comté en 2015. Il s'agit d'une des mesures de l'axe 5 du programme opérationnel FEDER-FSE (fonds social européen) Franche-Comté 2014-2020 intitulé « favoriser une approche intégrée du développement urbain durable ».

Bien que la plupart des espaces de projet pour la période 2014-2020 aient déjà été identifiés lors de l'élaboration de la stratégie globale, la mise en place de l'extranet « espaces dégradés » par la Région Franche-Comté à travers l'ARD (agence régionale de développement de Franche-Comté) a nécessité le recensement des espaces à enjeux et stratégiques.

à court, moyen et long termes. Le Grand Besançon s'est porté candidat en tant que territoire pilote pour le développement de cet extranet. Le travail de l'AudaB à ses côtés, conjointement au comité technique constitué par la Région Franche-Comté et les autres territoires pilotes, a consisté, dans un premier temps, à contribuer à la définition de l'outil, et dans un deuxième temps, à identifier, recenser et renseigner l'ensemble des espaces dégradés susceptibles d'accueillir des projets de renouvellement urbain à long terme.

Par la suite, ce recensement a été réalisé également au sein des autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du pôle métropolitain, avec le soutien des services techniques de chacun. L'extranet « espaces dégradés » constitue désormais un outil de travail et d'information précieuse mise à disposition de l'ensemble des territoires ayant participé, et elle marque l'état des lieux « temps 0 » dans le cadre du suivi-évaluation de l'axe urbain du FEDER.

Animation du groupe de travail

Le groupe de travail AUDE est constitué d'élus et de techniciens des EPCI membres du pôle métropolitain Centre Franche-Comté. Il a comme objectifs d'améliorer la connaissance réciproque des territoires, de contribuer au développement des projets d'aménagement urbain durable et de susciter les échanges d'expériences entre les territoires du Centre Franche-Comté.

C'est ainsi que l'organisation des rencontres thématiques a été définie. Celles-ci doivent permettre de répondre aux objectifs énoncés grâce, d'un côté, aux thématiques choisies en rapport avec les actions de la stratégie globale en terme d'aménagement durable, et de l'autre, au caractère itinérant concernant les lieux d'accueil et aux visites des sites de projet.

Une première rencontre a été organisée en 2015 à Lons-le-Saunier autour du sujet « Approche globale et projet ». La journée, présidée par Patrick ELVEZI et Alain PATTINGRE, vice-présidents de l'espace communautaire Lons agglomération (ECLA) et membres du conseil métropolitain du pôle métropolitain CFC, a conjugué visites de terrain, témoignages des acteurs associés et présentations commentées des projets d'aménagement en cours.

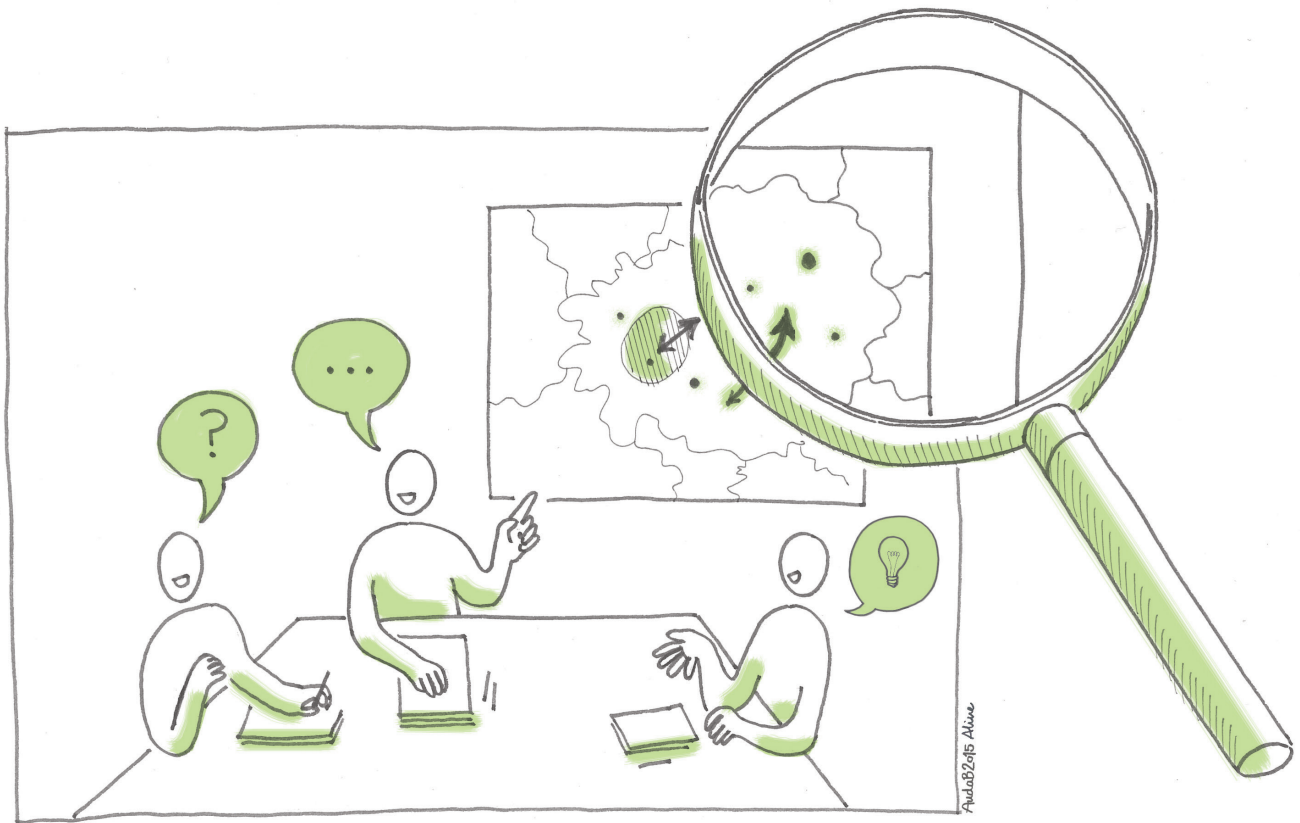
Structuration territoriale du pôle métropolitain
Centre Franche-Comté

Carte: AudaB





L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et l'intelligence partagées





VILLE ET TERRITOIRES OBSERVÉS

L'organisation et l'animation d'un atelier partenarial prospectif nommé « Les rendez-vous de la prospective »

39

« Mobilité du futur : vers une évolution des comportements et de l'action politique ? »

La mobilité fait partie du quotidien. Les problématiques qui lui sont reliées sont éminemment transversales et renvoient à des enjeux urbanistiques, économiques, environnementaux, sociaux... Le modèle de développement de la mobilité dans les territoires urbains comme ruraux s'est appuyé très majoritairement sur le développement de l'automobile depuis plusieurs décennies. Ce modèle fait face aujourd'hui à un défi de construction d'un véritable système de mobilités intégrant tous les modes de déplacements, afin d'offrir une réponse différenciée et adaptée selon les besoins de chacun.

L'AudaB s'est inscrite dans cette réflexion et a organisé, le 18 décembre 2015, un après-midi de la prospective spécial sur la mobilité du futur et l'évolution des comportements.

Cette séance, co-présidée par Michel LOYAT, vice-président du Grand Besançon en charge des transports, et Pascal CURIE, vice-président du Grand Besançon en charge de la prospective, a été l'occasion d'apporter des clés de lecture et d'éclairer sur les travaux de recherche en cours avec l'aide de trois intervenants experts de l'école polytechnique fédérale de Lausanne et du laboratoire THÉMA de l'université de Franche-Comté.

Les débats et échanges ont été riches et permettront la diffusion d'une publication en début en 2016.



Les rendez-vous de la prospective
« Mobilité du futur : vers une évolution des comportements et de l'action politique ? »

Photo : AudaB



VILLE ET TERRITOIRE ANIMÉS

40

La collaboration permanente à titre d'experte

Patrimoine territorial en projet : un ouvrage grand public sur le rôle des agences en matière de transmission patrimoniale

Consciente du rôle croissant que jouent les agences d'urbanisme dans la préservation du patrimoine et forte de l'expérience Vauban, l'AudaB a proposé à la FNAU de structurer un réseau d'échanges entre agences autour de la question du patrimoine. Cette démarche s'est traduite par la création d'un Club FNAU « culture et patrimoine » animé conjointement par l'AudaB et l'A'urba (Bordeaux).

En 2015, les animatrices du club se sont concentrées sur la réalisation d'un ouvrage de référence dédié aux politiques patrimoniales et aux expériences des agences en matière de « Patrimoine territorial en projet ».

Ainsi nommé, l'ouvrage se destine à un public de professionnels, d'acteurs institutionnels, d'étudiants et de toute personne qui souhaite embrasser, de façon contemporaine, la question des politiques et des acteurs du patrimoine en France.

Somme d'informations particulièrement exhaustives, il offre une compréhension globale des mécanismes qui ont conduit à l'organisation de l'actuel système de préservation en France et en Europe. L'ouvrage analyse par ailleurs les quatre grandes étapes du processus.

Il met enfin l'accent sur le rôle croissant des agences d'urbanisme dans cette mise en projet. Une trentaine d'articles rédigés par une quinzaine d'agences de France métropolitaine et d'Outre-Mer, mettent en lumière, au cas par cas et dans le détail, sur les réflexions développées, les stratégies mises en œuvre, les outils imaginés, coordonnés et sans cesse améliorés pour répondre au mieux aux problématiques de transmission de l'héritage culturel et territorial.

Publié et diffusé en librairie aux éditions Gallimard depuis novembre, l'ouvrage « Patrimoine territorial en projet » se veut enfin très illustré. On ne saurait en effet parler de transmission patrimoniale sans en montrer les beautés et la diversité.



Besançon, vue aérienne de la citadelle et du méandre du Doubs
Photo : François RUNGE



Publication « Le Patrimoine
Territorial en projet »

Photo : AudaB



Labellisation EcoQuartiers 2015 par l'Etat

Pour la deuxième année consécutive l'AudaB a été désignée en tant qu'expert pour contribuer à l'évaluation d'un projet candidat à la labellisation d'EcoQuartiers. L'architecte-urbaniste de l'AudaB a formé une des équipes de trois experts constituée pour l'analyse d'un dossier de reconversion d'une friche militaire.

L'expertise a consisté en l'analyse des documents du dossier, la réalisation d'une visite de terrain, la rencontre de la maîtrise d'ouvrage du projet, et des échanges avec les deux autres experts. L'agence a rendu un avis propre et contribué à l'élaboration de la synthèse présentée au Ministère.

Atelier projets urbains et paysage de la FNAU

Deux expertes en projets urbains et patrimoine de l'AudaB ont apporté leurs compétences et savoir-faire lors de l'atelier du club projets urbains et paysage de la FNAU tenu en 2015 à Riom du 25 au 27 mars.

Elles ont intégré l'équipe constituée par plus de 30 experts venus de toute la France pour apporter un regard extérieur sur la stratégie de développement de Riom, commune de l'espace métropolitain du SCoT du Grand Clermont.

Cette réflexion collective sous forme d'atelier a abouti à une présentation aux élus de Riom Communauté et à la publication des résultats de la démarche par la FNAU (club projet urbain et paysage 2014-2015 / n°13 septembre 2015).

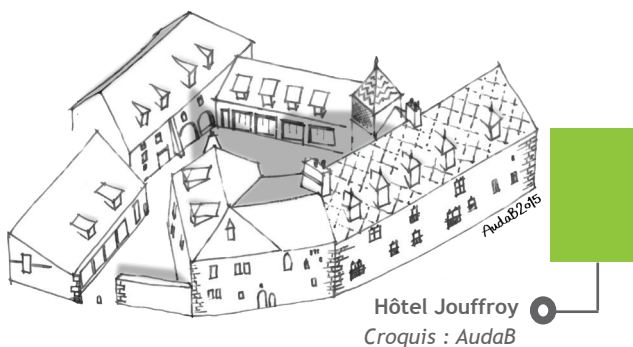
Atelier projets urbains
et paysage de la FNAU

Photo : AudaB





La participation de l'AudaB aux 50 ans du secteur sauvegardé du quartier Battant



Le 19 septembre 2015, l'AudaB ouvrait ses portes au public afin de lui faire découvrir l'hôtel particulier dans lequel elle est installée depuis 2001.

Probablement érigé à la charnière du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle, l'Hôtel Jouffroy est l'un des rares hôtels particuliers du faubourg Battant. D'abord logis seigneurial à la Renaissance, il traverse les siècles et change de vocation pour finir, au cours du XX^{ème} siècle, par tomber dans l'insalubrité. Il est racheté par la ville de Besançon dans les années 1980. Une restauration exemplaire de l'ensemble de l'îlot est alors menée. Elle lui permet de renaître en 1990 sous l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

Principalement occupé par les bureaux de l'AudaB, l'Hôtel Jouffroy n'est pas accessible au public. Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du secteur sauvegardé de Battant, la Renaissance du Vieux Besançon a saisi l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine pour solliciter l'ouverture exceptionnelle des locaux.

L'AudaB a répondu favorablement à l'invitation. Guidée par les employés, une cinquantaine de personnes est venue découvrir les cheminées imposantes, les coussièges discrets mais nombreux, les bureaux aux décors XIX^{ème} ou encore la fabuleuse charpente à chevrons-portant-fermes de l'édifice.

Cette journée a également été l'occasion de conforter les liens entre les acteurs du patrimoine et les acteurs de l'urbanisme. La visite de l'Hôtel Jouffroy se déroulait en effet le jour de l'inauguration de l'exposition Battant : vie d'un secteur sauvegardé, organisée par la Maison de l'Architecture de Franche-Comté en partenariat avec la DRAC de Franche-Comté et la Renaissance du Vieux Besançon.

Une plaquette sur l'Hôtel Jouffroy a enfin été éditée par l'AudaB : « Hôtel Jouffroy : sur les traces du logis seigneurial ». Téléchargeable sur le site internet, elle permet de décrypter les éléments clefs à l'extérieur du bâtiment et de découvrir quelques caractéristiques fonctionnelles et décoratives de l'intérieur de l'édifice.

Visiteurs guidés par l'équipe de l'AudaB lors des Journées européennes du Patrimoine
Photo : AudaB





VILLE ET TERRITOIRES OBSERVÉS

Le système d'information géographique et statistique de l'AudaB

Dans le cadre de ses missions permanentes et transversales, l'agence capitalise des données cartographiques et statistiques très diverses. L'objectif de ces ressources indispensables est d'alimenter les études internes. Elles permettent également et notamment de développer un système d'observation

général permettant un environnement de connaissances permanent et dynamique. Cette matière à observer alimente l'ensemble du système d'observation, mais également toute approche prospective ou analytique nécessaire en cours d'année, comme par exemple des notes prospectives ou des chiffres clés.





L'observatoire socio-urbain (OSU) de l'agglomération bisontine

En 2015, l'observatoire socio-urbain de l'agglomération bisontine a été mis à jour par les données livrées fin 2014. Celles-ci ont permis de réactualiser les traitements et d'apporter une nouvelle analyse aux évolutions du territoire bisontin à travers les fiches « Synthèses » de quartiers, de secteurs et pour l'ensemble des secteurs.

Ces productions proposent une approche plus détaillée de la situation socio-urbaine des quartiers que les « fiches quartiers » de l'analyse des besoins sociaux (ABS) du CCAS de Besançon que l'AudaB continue d'alimenter.

L'OSU a pour objet de servir de support d'aide à la décision aux services des collectivités partenaires afin de mettre en évidence les caractéristiques socio-urbaines et d'alerter sur les fragilités.

L'OSU est également un élément moteur dans le cadre du contrat de ville, par l'accompagnement des référents territoriaux, techniciens et élus en apportant son expertise pour identifier des indicateurs conjoncturels et structurels.

Quartier Clairs Soleils, Besançon
Photo : AudaB



Quartier Fontaine Ecu et Weil, Besançon
Photo : AudaB





L'observatoire de la mobilité

L'observatoire de la mobilité qui suit principalement les effets du nouveau PDU du Grand Besançon s'est concentré sur deux missions principales cette année.

a. L'observatoire du tramway de l'agglomération bisontine

L'année 2015 a vu la réalisation du Temps 1 d'observation (période des travaux) de l'observatoire du tramway du Grand Besançon sur ses indicateurs quantitatifs (volets population et logement, mobilité, économie et environnement). Ce temps intermédiaire, souhaité par le Grand Besançon, permet de suivre l'évolution plus fine des effets du tramway (état initial, période travaux, en circulation). Cette année a vu également la réalisation du Temps 2 d'observation (mise en service) du volet « formes

urbaines » et du livrable associé. Fruit d'un important travail au cours du deuxième semestre de l'année 2015, ce TOME 2 permet de suivre les évolutions du tissu urbain et les transformations des quartiers traversés par le tramway durant les trois dernières années.

b. La nouvelle enquête ménages déplacements

Datant maintenant de 10 ans, l'enquête ménages déplacements du Grand Besançon doit être actualisée. L'AudaB a ainsi produit et présenté au service transport de l'agglomération une note technique exposant les évolutions méthodologiques, les périmètres et les partenaires potentiels pour la conduite d'une nouvelle campagne d'enquête.



Arrêt de tramway « Allende »

Photo : AudaB

L'observatoire des effectifs scolaires

L'AudaB a poursuivi sa mise à jour des projections d'effectifs scolaires pour la ville de Besançon. Les nouveaux traitements ont permis de prendre en compte l'évolution des phénomènes socio-urbains qui ont des impacts sur les effectifs de chaque établissement scolaire. Ce travail de projection tient compte de multiples aspects, tels que l'évolution démographique, le développement urbain et les migrations résidentielles...

Pour mémoire, cette méthodologie avait été travaillée et proposée en partenariat avec la direction de l'éducation et de l'urbanisme en 2013. Dans la continuité, le rapport

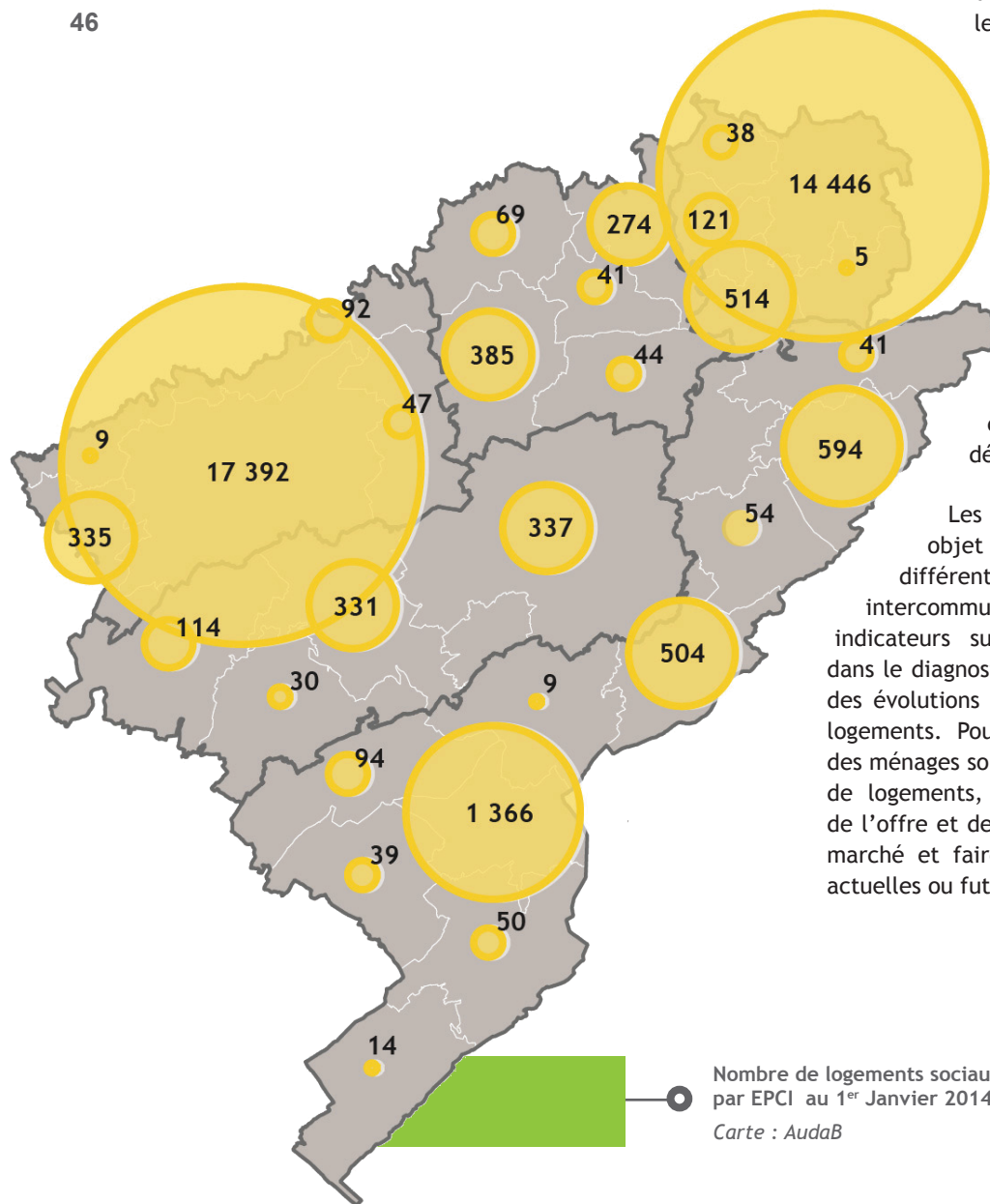
d'étude réalisé en 2014 qui proposait des résultats pour les huit grands secteurs scolaires définis pour Besançon a été réactualisé.

En parallèle, l'AudaB a été sollicitée par les communes du SIVOS (syndicat intercommunal à vocations scolaire) de la Lanterne (Pouilley-les-Vignes, Champvans-les-Moulins et Champagny), Chalezeule, et le SIFAL (syndicat intercommunal Fontain, Arguel et La Vèze) pour élaborer un travail de projections sur leurs effectifs scolaires. Celles-ci intègrent les effets des évolutions démographiques, et de l'urbanisme réglementaire dans les analyses afin d'anticiper les besoins des communes et des intercommunalités.



L'observatoire départemental de l'habitat (ODH) et l'accompagnement au plan départemental de l'habitat (PDH)

46



L'AudaB continue d'être associée avec les membres de l'ODH, au comité de suivi du PDH dans le cadre du plan départemental de l'habitat qui a défini en 2013 des orientations des politiques de l'habitat dans le Doubs.

L'AudaB a poursuivi son implication dans la production de connaissances en matière d'habitat de cet observatoire. Elle a réalisé une publication concernant les caractéristiques et les évolutions des ménages comparées au parc de logements des secteurs du plan départemental de l'habitat (PDH).

Les fiches par secteur du PDH ont pour objet de susciter les réflexions des élus des différents établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en leur fournissant des indicateurs supplémentaires à ceux déjà présents dans le diagnostic du PDH et sous l'angle bien délimité des évolutions démographiques comparées au parc de logements. Pour chaque secteur, les caractéristiques des ménages sont mises en parallèle avec celles du parc de logements, permettant d'identifier le croisement de l'offre et de la demande sur différents segments du marché et faire ressortir d'éventuelles inadéquations actuelles ou futures.

Nombre de logements sociaux
par EPCI au 1^{er} Janvier 2014
Carte : AudaB

L'espace public bisontin : créateur de lien social



Grâce à l'accueil d'une stagiaire du programme Eurodyssée de la Région Franche-Comté, l'AudaB s'est saisie de la question des espaces publics comme créateurs de lien social en menant une analyse d'un échantillon d'espaces publics et, dans certains cas, en imaginant des adaptations qui faciliteraient la réappropriation de ces lieux par les individus, en les rendant plus proches des réalités pratiques du quotidien.

L'échantillon des espaces analysés a compris non seulement des espaces aménagés avec une finalité (promenade, commerce, sports - loisirs plein air...), mais aussi des espaces publics dits « spontanés », ceux que les usagers s'approprient de manière instinctive.

Cette étude est partie d'un constat universel : les individus donnent du sens aux espaces et les transforment en lieux de vie et d'interactions sociales. Néanmoins, elle a aussi considéré que la manière dont ces espaces sont vécus par les usagers dépend en grande partie de leur intégration dans un système urbain cohérent. L'analyse a montré que les usagers s'approprient différemment ces espaces selon leur degré d'aménagement, leur localisation dans le tissu urbain, leur proximité à des équipements ou des activités, le moment de la journée ou de la semaine.



Proposition d'aménagement
du Quai Veil Picard, Besançon

Photomontage : AudaB

47

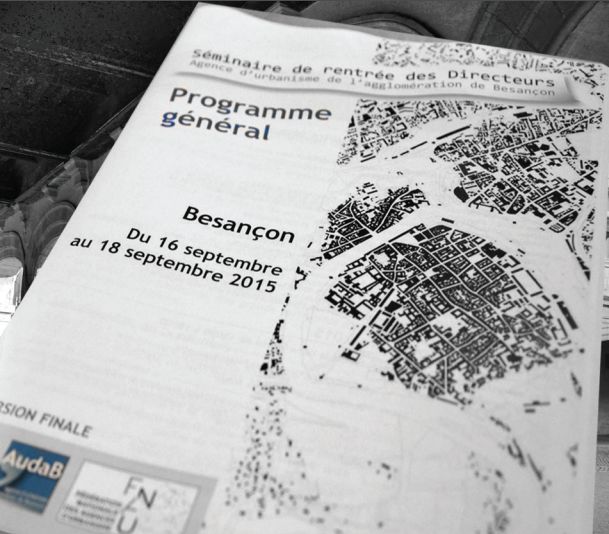
Elle s'est intéressée également à la coproduction de l'espace urbain en Europe et, bien sûr, à Besançon à travers des démarches de type « placemaking » (fabrication de lieux), tels que les « pocket parks » (parc de poche) à Londres ou le festival « Bien urbain » à Besançon.

Cette étude a abouti à la réalisation d'une publication « zoom sur » et à la mise à disposition des membres de l'AudaB de 12 fiches d'analyse de divers espaces publics de l'agglomération bisontine.

Proposition, structure éphémère
d'ancien supermarché

Photomontage : AudaB





Zoom sur

L'organisation du séminaire de rentrée des directeurs de la FNAU 2015 à Besançon

C'est sur fond de réforme territoriale que s'ouvre ce séminaire de rentrée des directeurs d'agences d'urbanisme de France, un rituel dans la vie des agences. En 2015, c'est à Besançon que tous sont venus débattre des projets de développement à l'échelle d'une nouvelle géographie du territoire. Dès les premières heures des rencontres, nous plongeons dans le vif du sujet. La visite commence au Musée du Temps par un coup d'œil à la maquette volume de la ville fortifiée datant de 1722.

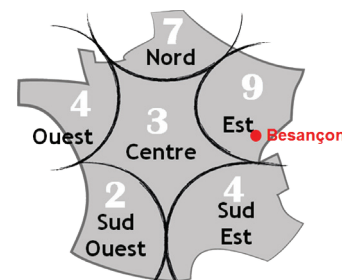
Le clin d'œil est amusant à double titre. D'une part, l'histoire nous rappelle que la Franche-Comté et la Bourgogne étaient jadis réunies en une seule et même circonscription. D'autre part, sur ce plan, figurent des édifices qui seront érigés beaucoup plus tard, dont l'hôpital Saint-Jacques, preuve que l'on se trouve en face d'un plan de prospective qui servit, peut-être, à l'urbanisation de

la ville qui débuta au milieu du XVIII^e siècle. A l'heure où il est question de la reconversion du site de Saint-Jacques, un saut de puce nous mène à l'institut FEMTO-ST, où nous attend Jean ROTTNER, Maire de Mulhouse et Président de la FNAU en compagnie de Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon et Président du Grand Besançon et Catherine BARTHELET, vice-présidente de la FNAU et Présidente de l'AudaB. M. FOUSSERET évoque les atouts et les attraits de la Franche-Comté qui peuvent faire réussir son mariage avec la Bourgogne : ses 240 km de frontières avec la Suisse, son capital industriel, le plus important de France par rapport au nombre d'habitants, sa position au 3^{ème} rang des investissements R&D (recherche et développement) devant la région Rhône-Alpes...

Plus que des arguments, ce sont des indicateurs favorables à la construction d'un projet de développement

commun pour une nouvelle région qui comptera près de 3 millions d'habitants, trop peu pour peser à l'international, mais toutefois, une région ayant de bons atouts pour attirer les investisseurs.

Notre observateur du jour, François LAIGNEAU de la Caisse des Dépôts, souligne le dynamisme économique des zones rurales frontalières de la Suisse : elles allient le plus faible nombre d'habitants au km² et le plus bas taux de chômage du territoire au plus fort taux de revenus en Franche-Comté.



Répartition de directeurs/directrices présents au séminaire
Schéma : AudaB



Là encore, ces indicateurs justifient les efforts de financements réalisés par la caisse des dépôts dans ces parties excentrées qui constituent un potentiel de développement non négligeable. Si cette réforme questionne sur les échanges inter-régions entre les aires urbaines les plus éloignées de l'épicentre, force est de constater que des échanges extra-région existent déjà, telles Auxerre qui communique avec la région sud de l'Île de France ou Mâcon qui collabore avec le Grand Lyon. Et les échanges ont commencé ici également : l'alliance des villes voisines forme un nouveau pôle métropolitain, le pôle métropolitain Centre Franche-Comté qui réunit les EPCI de Vesoul, Besançon, Dole, Pontarlier et Lons-Le-Saunier. Les regroupements se multiplient autour d'intérêts communs : la réforme est en marche.

“ Quel avenir pour les agences d'urbanisme ? ”

L'ancien temps a cédé le pas au temps-fréquence, une spécialité de l'institut FEMTO-ST, et l'unité de mesure s'est considérablement divisée jusqu'au nanomètre. Une unité que connaît bien l'agence d'urbanisme de Toulouse, où Jean-Marc MESQUIDA définit la multiplicité des échelles de territoire : du quartier... à la commune... à l'aire urbaine, et à l'avenir, à l'aire métropolitaine.

Les agences d'urbanisme sont en pleine mutation pour adapter leur outil à cette nouvelle échelle de territoires. Tous les enjeux de la réforme sont là : mesurer nos nouveaux territoires, évaluer les liens des grandes villes avec les territoires plus ruraux qui les entourent, mesurer les déplacements, tenir compte des différences géographiques, sociales et culturelles pour bâtir les projets urbanistiques de demain.

Toutefois, rappelons qu'un projet urbanistique ne se limite pas à un périmètre administratif. Les préoccupations des agences d'urbanisme embrassent tout un bassin de vie dans le but de mieux servir ses habitants. Les agences s'imposent de fait par leur connaissance des territoires de proximité et leur maîtrise d'œuvre des démarches de planification et de développement des projets urbains.

En Martinique, l'indépendance énergétique, le déploiement du numérique, ou encore l'aménagement du littoral et la prévention des risques côtiers, représentent des enjeux cruciaux, non plus à un niveau insulaire mais à l'échelle de toute sa population âgée et malade. Dans moins de 10 ans, la Martinique aura la population la plus âgée de France. Pour Joëlle TAÏLAMÉ, directrice de l'agence d'urbanisme de Martinique, à Fort-de-France, la ville de demain dépend de la coopération caribéenne et du développement d'une culture commune de l'aménagement du territoire autour des questions des

modes d'habitat, des transports durables, des formes urbaines et de la maîtrise de l'étalement urbain. Dans l'objectif d'organiser les acteurs de l'aménagement en réseau, la Martinique regarde au plus proche de ses frontières, Sainte-Lucie et la Dominique, mais porte aussi son regard plus loin vers Haïti, Cuba et la Colombie où les enjeux sont identiques.

L'agence d'urbanisme de la Réunion, partenaire de la Région, collabore avec les nombreux acteurs de l'océan indien. Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec l'agence française de développement (AFD), elle accompagne l'Île Maurice, située à 1/2 heure d'avion, dans son projet de développement de Smart cities au creux du corridor urbain de Port-Louis à Curepipe. Elle réalise le montage des modèles de gouvernance de ces “villes nouvelles”, des villes durables,

Réunion des enjeux de la réforme
FEMTO-ST à TEMIS Sciences
Photo : AudaB





intelligentes et connectées. A l'Île Maurice toujours, elle participe au projet de développement touristique et travaille à la requalification des friches hôtelières.

A Madagascar, à 3 heures d'avion, ce sont les problématiques des quartiers très dégradés et d'habitat indigne sur tout le territoire qui mobilisent ses compétences et nécessitent la création d'un observatoire foncier à Antananarivo. La langue française qui leur est commune facilite les échanges entre ces pays limitrophes.

A Dunkerque, où l'agence d'urbanisme (AGUR) collabore avec la Belgique depuis plus de 20 ans, c'est une stratégie commune en faveur du développement de la zone transfrontalière qui aboutit à la création du groupement européen de coopération territoriale en 2009. Les acteurs de la Côte d'Opale, de la Flandre, de l'autorité flamande et de l'État fédéral belge se rencontrent autour de sujets consacrés à l'eau, à l'aménagement de territoire, au développement économique et à la cohésion sociale et culturelle. Pour répondre aux enjeux locaux identifiés à l'échelle de ce territoire, l'AGUR a procédé à la mise en réseau des services des six agences d'urbanisme du Nord Pas-de-Calais Picardie. Franck MÉRELLE, son directeur, souligne qu'il est impératif d'accompagner les grandes régions dans la mise en place des nouveaux schémas régionaux directeurs en leur apportant toutes les compétences des agences, notamment sur les questions

de la transition énergétique. La modification des statuts de l'agence a permis d'organiser et d' étoffer son offre d'ingénierie en réseau grâce à l'adhésion de nouveaux membres énergéticiens et bailleurs en son sein, tels qu'ERDF-GRDF.

Même questionnement à Toulouse où l'agence investira de nouveaux sujets comme la ville post-carbone, la ville numérique et la ville cohésive, avec ses nouveaux partenaires dont, entre autres, l'ADEME, la CAF, la CDC, etc. En Rhône-Alpes, UrbA3 consacre l'alliance des quatre agences d'urbanisme de la nouvelle région qui développent une offre de service d'ingénierie territoriale. Les agences collaborent sur différents projets dont l'élaboration de la stratégie des grands projets Rhône-Alpes, l'évaluation de la vulnérabilité des stations de Montagne et le vieillissement et la vulnérabilité des territoires rhônalpins. L'Auvergne est également devenue un partenaire récurrent qui les associe à la révision du schéma régional d'aménagement et du développement durable du territoire, au suivi du projet de la LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon et plus largement, les sollicite en tant qu'observateur des déplacements.

L'heure est aussi à la mise en réseau dans le Grand Est. Les sept agences s'organisent pour participer à la construction de la nouvelle région. Les agences d'urbanisme à Longwy en Lorraine, à Metz en Moselle, à Châlons-en-Champagne dans

la Marne, à Reims, à Mulhouse, à Strasbourg et à Nancy présentent la diversité et les spécificités de leurs territoires comme autant de richesses à inscrire dans un projet commun de développement. Coopération, collaboration, mise en réseau, ces pratiques se développent parmi la majorité des agences d'urbanisme de France. En Champagne-Ardenne, le choix de la fusion des services en une seule et même agence fut décidé dès 2014 entre Reims et Châlons-en-Champagne. Dès lors, les deux agences ont travaillé main dans la main pour préparer les conditions de la fusion : statuts, adhésions des membres, missions, échanges interprofessionnels, gestion RH, moyens financiers... Ce projet de fusion-crédation est à ce jour reporté. En effet, le calendrier des agences a précédé celui des collectivités locales ; il doit s'adapter au projet politique.

Bâtiment de la Cité des Arts à Besançon

Photo : AudaB



“ Au fil de l'AudaB ”

Ce séminaire marquera date pour l'AudaB. C'est la première fois qu'elle accueille les directeurs des agences françaises qui ont fait le déplacement pour 3 jours d'échanges rythmés de visites. A peine 3 jours pour découvrir la ville et ses atouts, c'est peu. Mais ce qui a été donné à voir à nos visiteurs leur a mis l'eau à la bouche et nombre d'entre eux se déclarent prêts à revenir pour découvrir plus, tant la ville les a séduit.

Sa pierre de Chailluz et l'unité architecturale du centre-ville historique, la rénovation urbaine des Passages Pasteur, ses aménagements urbains complexes relatifs au tramway, les aménagements de la technopole TEMIS... et bien sûr, un passage obligé pour tout urbaniste, la Citadelle de Vauban. Des directrices et des directeurs venus là pour envisager l'avenir de leur structure, tous arborent la même passion pour leur métier. Tous connaissent l'AudaB pour avoir porté notamment le projet de l'inscription des fortifications de Vauban sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

De ce projet, sont nées des collaborations inter-agences, car tous le disent, ils repartent toujours de ces séminaires avec au moins une idée applicable à leurs territoires respectifs. La collaboration est leur fer de lance. Le credo de nombre

d'entre eux est le même : « il n'y a pas de limite, il n'y a que des gens bornés ».

Dans le mouvement de la réforme, l'AudaB se rapproche de l'agence d'urbanisme de Sud Bourgogne, afin de créer les conditions d'observation et de prospective à l'échelle de la nouvelle région qui étend ses limites jusqu'à l'Yonne au nord et jusqu'à la Saône-et-Loire plus au Sud.

Depuis sa création en 2000, le périmètre d'intervention de l'AudaB n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux changements d'échelle des territoires. De l'agglomération bisontine à ses territoires élargis, l'agence intervient en 2015 dans un territoire couvrant 768 communes, 611 513 habitants, 7 410 km², et compte 81 membres adhérents cotisants. Parmi les derniers entrants, figurent la communauté de communes de Vaîte-Aigremont, le syndicat mixte pour le développement de la gare Besançon Franche-Comté TGV, les pôles d'équilibre territorial et rural du Pays Graylois, du Pays Lédonien, du Pays Horloger, le parc naturel régional du Haut-Jura et le tout nouveau syndicat

mixte du pôle métropolitain Centre Franche-Comté. Les objectifs d'une urbanisation durable et d'une planification territoriale les unissent à la croisée des mutations urbaines et des projets d'agglomérations en réseau. Dans le contexte des baisses de subventions, ce sont de bonnes raisons d'être confiant quant à l'avenir de l'agence d'urbanisme présidée par Catherine BARTHELET et dirigée par Michel ROUGET.

La loi du mouvement s'applique parfaitement à l'AudaB !



Visite de la Citadelle
Photo : AudaB





Proposition en réponse à l'appel d'offre pour...

52



Chariez : pour la transformation de la ZPPAUP en AVAP

Chariez est un village haut-saônois typique, encadré de collines anciennement cultivées de vignes et présentant encore à ce jour de nombreux vestiges de demeures édifiées au Moyen Âge ou à la Renaissance. Après l'élaboration d'un schéma d'aménagement urbain de caractère et l'obtention du Label « Petite cité comtoise de caractère » en juin dernier, les élus ont choisi de réactualiser leur stratégie de préservation et de transmission du patrimoine.

Ils se sont saisis de l'obligation faite par la loi portant engagement national pour l'environnement (dite « Grenelle 2 ») de transformer leur zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). En publiant un appel d'offre en ce

sens, la commune de Chariez a également décidé de se doter d'un outil performant pour préserver, valoriser et transmettre son riche patrimoine.

Portant un intérêt particulier à ces démarches de valorisation urbaine et patrimoniale, l'AudaB a élaboré une réponse à l'appel d'offre. L'agence a pu mettre en avant les compétences dont elle dispose en interne pour mener un tel projet à bien, et dans les meilleures conditions : architecte du patrimoine, urbaniste spécialisée dans le patrimoine, paysagiste, urbaniste réglementaire. Bien qu'elle n'ait pas été retenue, la candidature de l'AudaB a su retenir l'attention des jurés : la note obtenue a en effet placé l'AudaB en deuxième position, soulignant la légitimité de l'agence à répondre à ce type de marchés.



FédéSCoT en partenariat avec le laboratoire ThéMA

A l'aune des évolutions législatives qui ont fortement modifié le statut des SCoT dans le paysage de la planification, la fédération nationale des SCoT a lancé un appel d'offre au printemps 2015. A la fois démarche d'évaluation et de mise en perspective de l'objet SCoT, la recherche-action lancée par la fédéSCoT vise à interroger l'évolution de la « planète SCoT » dans son influence sur les territoires et leur gouvernance.

Elle souhaitait plus particulièrement observer les SCoT dans leur dimension d'outil de planification et d'objet politique. Dans un contexte de réforme territoriale et de développement de nouveaux objets territoriaux, il s'agissait ainsi d'interroger la perception et le positionnement réel et/ou souhaité de la place des SCoT dans les différents échelons du paysage institutionnel :

- Par une analyse/évaluation fine de l'usage politique et de la portée transformatrice des SCoT,
- Par une appréhension de sa capacité à devenir un acteur politique et technique.

Une réponse à l'appel à projet en partenariat avec le laboratoire ThéMA

L'AudaB s'est associée à l'université de Besançon afin de répondre à cet appel d'offre. L'objet de celui-ci offrait la possibilité de travailler une réponse en faisant appel aux savoir-faire complémentaires THÉMA et de l'AudaB : connaissances des SCoT et des collectivités pour l'agence, approches méthodologiques innovantes pour l'université.

Si la proposition n'a finalement pas été retenue par la fédération, celle-ci a cependant souligné la qualité de la réponse.

PROBLÉMATIQUE
QUELS ACQUIS ?

QUELLES
PERSPECTIVES ?

SCoT

TERRITORIALITÉ



L'opportunité saisie d'un appel d'offre

L'AudaB a saisi l'opportunité d'un appel d'offre lancé par SNCF Réseau, paru dans le courant de l'été, portant sur l'étude des liaisons ferroviaires transfrontalières entre le Haut-Doubs et la Suisse. Cette démarche visait un appel à projet de la confédération helvétique permettant de déclencher des investissements ferroviaires à l'horizon 2030.

Après prospection, l'AudaB a pu intégrer un groupement répondant à cet appel d'offre piloté par le bureau d'études suisse SMA, en proposant une méthode innovante pour l'évaluation prospective des besoins de mobilité. La proposition commune a été retenue par la maîtrise d'ouvrage et l'étude s'est déroulée d'octobre à décembre. Cette étude a permis à l'AudaB d'expérimenter une méthode reproductible sur d'autres territoires, de valoriser ses compétences dans le cadre d'un appel d'offre et de construire un réseau d'acteurs de la mobilité avec la Suisse.

Le début d'un nouveau partenariat

SNCF Réseau (anciennement réseau Ferré de France - RFF) a manifesté son intérêt pour les travaux et les compétences de l'AudaB. Comme quelques années auparavant sur des dossiers tels que la LGV Rhin-Rhône Branche Est ou le secteur de projet autour de la Gare TGV, une rencontre portant sur l'expertise territoriale de l'agence a été organisée avec l'EPIC ferroviaire. Sur la base de ces échanges, l'AudaB a formalisé plusieurs sujets potentiels en articulation avec les problématiques de ses membres (fusion régionale, liaison Besançon-Dijon, ligne des Horlogers et liens avec la Suisse...) et esquissant les prémises d'un futur partenariat.

L'année 2015 s'est soldée par l'accueil de SNCF Réseau au sein des membres de l'AudaB après délibération du Conseil d'administration de novembre, et une volonté de travail en commun dès 2016 sur les questions ferroviaires et d'aménagement du territoire, centrales pour les années à venir.





AUDAB PARTAGÉE, COMMUNIQUÉE, VALORISÉE...

Supports de communication et connaissance du territoire

En 2015, deux articles ont été rédigés par Sophie LAUTARET, responsable communication de l'agence Rhodosigne, suite au séminaire de rentrée des Directeurs FNAU (voir page 48) et à l'accueil de Maria Elena GOMEZ GALINDO, stagiaire Eurodyssée (voir page 47).

Durant cette année, l'AudaB a également produit un diaporama regroupant les portraits de chacun de ses territoires. Ce dernier est accessible sur son site internet.



Outils de communication périodiques à destination des membres



L'AGENCE PUBLICATIONS ETUDES EVÉNEMENTS CONTACT



**AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION DE BESANÇON**

l'Observatoire Socio-urbain (OSU)

Lire la

Consultez nos offres de stage

Lire la

Le site internet

Constamment alimenté par de nouveaux articles et actualités, le site internet est la vitrine dynamique de l'AudaB. Il contribue fortement au développement des relations entre l'agence et ses membres. Le site internet a été largement utilisé en tant que canal d'information à destination des collectivités ainsi que du grand public pour valoriser les productions de l'agence ainsi que les événements auxquels l'AudaB a participé et/ou organisé.

La liste des productions de l'AudaB

Les documents produits par l'AudaB dans le cadre de son programme de travail sont la propriété de tous ses membres. L'ensemble de la production annuelle de l'agence est vaste. Pour valoriser ce travail et en informer ses membres, l'AudaB produit annuellement une liste recensant ses productions.

Les publications 2015 de l'AudaB - extraits...



Janvier 2015



ZOOM SUR

« La croissance démographique ralentit dans l'aire urbaine bisontine »

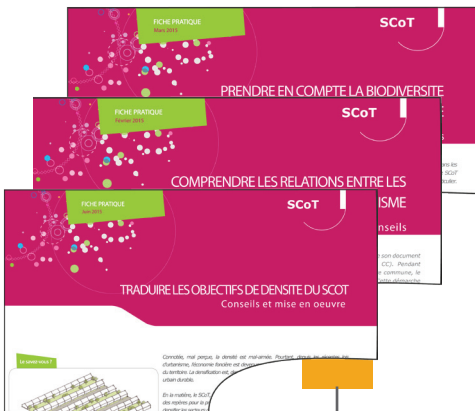
Février 2015



ZOOM SUR

« Activité, chômage et emploi en Bourgogne Franche-Comté »

Mars 2015



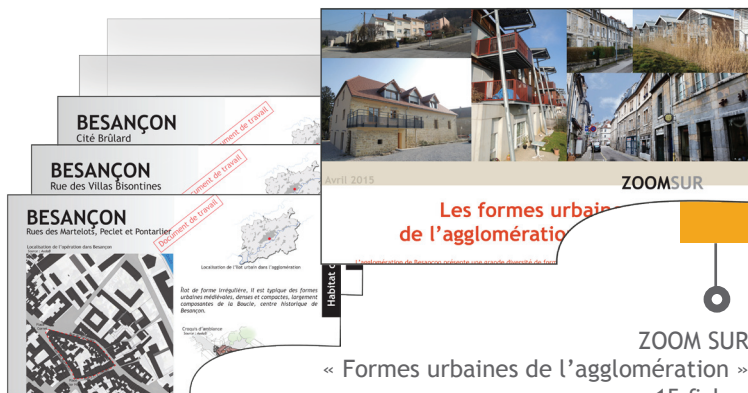
Fiche outil SCOT

Juin 2015



Synthèse de secteurs et de quartiers

Juillet 2015



« Formes urbaines de l'agglomération »
15 fiches

Septembre 2015



Chiffres clés habitat
ZOOM SUR « Hôtel Jouffroy, sur les traces du logis seigneurial »

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Hôtel Jouffroy

1 rue du Grand Charmont - BP 509

25 026 BESANCON CEDEX

Tél. : 03 81 21 33 00 - Fax : 03 81 21 32 99

Site internet : www.audab.org - E-mail : contact@audab.org

